Haïti en Marche

Haïti en Marche, édition du 04 au 10 Novembre 2009 • Vol XXIII • Nº 41

FETE DES MORTS OU 'GUEDE'

Le plus grand spectacle populaire haïtien

La foule des prêtres, prêtresses et adeptes du vodou (ainsi que les parents des défunts et simples spectateurs) affluent les 1er et 2 novembre 2009 au Grand cimetière de Port-au-Prince (photos pour Haïti en Marche de JJA et RE)

DESTITUTION DU PREMIER MINISTRE

Une interpellation conclue à l'avance

MIAMI, 30 Octobre – D'une façon ou d'une autre, les sénateurs de Lespwa n'ont pas pensé un moment à l'intérêt du pays.

S'ils avaient reculé, ils se seraient déjugés s'étant tellement avancés dans leur détermination de destituer le Premier ministre Mme Michèle Duvivier Pierre-Louis au point que l'un de leurs chefs de file, le sénateur du Sud-est, Joseph Lambert, avait juré de démissionner du Sénat si Mme Pierre-Louis n'obtenait pas un vote de censure.

En votant la censure, ils matérialisent ce qu'on appelle un coup de force puisque le tout ayant été conçu et conclu à l'avance sans laisser une chance à l'autre partie. Une interpellation qui ne l'est que de nom puisque sans l'interpellé. Mais qu'importe, on ne va pas se gêner pour si peu. Les sénateurs de Lespwa, sûrs d'eux-mêmes et conquérants, avaient annoncé bien avant le vote du 30 octobre (et non 29 !) que tout est fin prêt pour la nomination par le chef de l'Etat d'un nouveau Premier ministre. Ratification : 6 novembre. Installation le 9, indiquait l'un des meneurs dans les micros de la presse.

Et tout semble se dérouler en effet comme annoncé.

(INTERPELLATION / p. 4)

Minuit 35 : 18 sénateurs sur 20 présents lors du vote se prononcent pour la destitution ; 6 opposés à l'interpellation avaient laissé la séance (photo Georges Dupé)

Michèle Pierre-Louis et son successeur désigné Jean Max Bellerive lors d'une précédente séance au Parlement (photo Robenson Eugène)

Le sénateur Joseph Lambert qui a mené l'assaut contre le Premier ministre Pierre-Louis (photo G. Dupé)

Les malheurs de nos Premiers ministres

Deux bourriques ne braient pas dans le même pâturage!

MIAMI, 31 Octobre – Le Premier ministre n'a aucune chance dans notre système de gouvernement. Qui dirige quoi ? Le Chef de l'Etat. Ou le chef du gouvernement ? La Constitution n'est pas du tout précise à ce sujet. Article 155 : « Le Premier ministre est le Chef du Gouvernement ». Article 156 : « Le Gouvernement conduit la politique de la Nation. »

Article 136 : « Le Président de la République, chef de l'Etat (…) assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. »

Qui dirige quoi ? Chef du Gouvernement ? Chef de l'Etat ? Est-ce que le Gouvernement c'est aussi l'Etat et vice-versa ? Est-ce que ces deux entités se recoupent, se découpent ou se superposent entièrement ?

(PM-PRESIDENT /p. 5)

Sans une presse libre, la crise serait tout à fait autre

(voir / p. 6)

GRANDS HAITIENS
IN MEMORIAM
Robert Bazile : 1917 - 2009

Il y a un an environ, la communauté haïtienne de la région métropolitaine de Washington D.C. pleurait la disparition, le 9 novembre 2008, d'un pilier de la communauté. Emmanuel Ledan, Wèwèl comme nous l'appelions tous si affectueusement, s'éteignait tout doucement après un long et riche cheminement aux côtés de son épouse Clara Ledan.

Ce dimanche matin 24 octobre 2009, la communauté est de nouveau durement éprouvée par le décès d'un autre grand Haïtien qui aura laissé sa marque, non seulement dans le milieu où il vivait, mais également et surtout en Haïti. C'est en effet vers 5 heures que le Colonel Robert Bazile s'en allait de cette terre, élargissant ce vide ressenti par tous après la disparition de Wèwèl. Il laisse sa femme Rolande et cinq enfants, ayant perdu un sixième tragiquement en 1977.

Après avoir terminé ses études à St. Louis de Gonzague en 1935, Robert Bazile est diplômé de l'Académie militaire haïtienne vers 1941, à une époque où les militaires recevaient une vaste et solide formation universitaire, comme en témoignent ses études en économie et en droit. En 1949, il est désigné Directeur du Bureau du Recensement d'Haïti et il commence déjà à faire preuve de cette vision qui fait tellement défaut à nos dirigeants d'aujourd'hui. En 1950, il organise le premier recensement moderne de l'histoire d'Haïti, une étape indispensable à tout aménagement rationnel du territoire. Après avoir complété ce recensement, il est nommé Directeur de la Loterie nationale.

En 1954, il devient Commandant de la Marine haïtienne. Mais c'est vers la fin des années 50 que Robert Bazile apportera sa plus grande contribution au développement de son pays qu'il aimait tant.

En effet, au mois de février 1959, un programme de développement d'une importance capitale fut mis sur pied avec l'aide de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Il s'agissait du Programme *Pote Kole* couvrant le Département du Nord. Ceux qui appartiennent à la génération de Robert Bazile se souviendront sans aucun doute de la portée de ce gigantesque et efficace programme de développement. On pourrait écrire un livre entier sur ce programme, mais vouloir m'attarder sur ce point, il sied de rappeler les principaux volets de cette initiative en vue de pouvoir juger de l'énorme contribution de Robert Bazile au déroulement de ce programme.

Dans sa série sur la période Duvalier, le Professeur Jean-Julien décrit en ces termes la structure du Programme *Pote Kole* :

1) un Département d'éducation, dans le cadre duquel les étudiants apprenaient à lire et à écrire, à apprécier l'agriculture et à rehausser la valeur de l'agriculture, à apprendre comment planter, irriguer pour devenir ensuite des agents agricoles chargés de former à leur tour d'autres Haïtiens dans ce domaine;

2) un Département de santé publique chargé de former des infirmières auxiliaires qui allaient aider les médecins dans des centres de santé ; fournir des soins aux femmes enceintes en leur prodiguant des soins de santé et d'accouchement etc. ;

3) un Département des travaux publics chargé de former des ingénieurs pour veiller au bon état des canaux d'irrigation. Ceux-ci avaient construit les routes de Limbé à Au Borgne, de Milo jusqu'à la Citadelle. Un service hydraulique avait été installé pour veiller à la qualité de l'eau potable. Selon le Professeur Julien, plusieurs autres projets étaient prévus.

4) Un Département d'agriculture qui, en reconnaissance du rôle de ce secteur dans l'économie haïtienne, revêtait la plus haute importance. Ce Département s'occupait essentiellement du relèvement de produits agricoles en Haïti, comme le café et le cacao tout particulièrement, l'élevage de vaches et leur accouplement avec des vaches étrangères afin d'en améliorer la qualité. Ce programme avait aussi prévu un Bureau de crédit en vue d'épauler les paysans.

Doté d'un budget de plusieurs millions de dollars américains, ce projet était géré du côté américain, par un Américain du nom de John McNamara et du côté haïtien par le Colonel Robert Bazile. Il s'agissait du plus important programme de développement jamais conçu pour Haïti, en raison de son étendue. Malheureusement, très peu de temps après l'arrivé du dictateur Duvalier au pouvoir, la dégringolade allait commencer. Robert Bazile s'était révélé un administrateur d'une honnêteté, d'une intégrité et d'une compétence extraordinaires. Cela n'empêcha pas Duvalier de lancer ses tontons macoutes contre Robert Bazile, l'accusant de n'être pas duvaliériste. On connaît le reste, parce que ce scénario devait se répéter trop souvent à partir des années 60. Duvalier et ses sbires déclenchèrent une vague de répression contre tous ceux qu'il considérait comme une menace à son pouvoir, que ce soit vrai ou faux. Robert Bazile dut demander asile à l'Ambassade du Brésil d'où il partit à destination des États-Unis. Il devint victime de fuite généralisée de cerveaux alimentée par la dictature des Duvalier, un phénomène dont Haïti ne s'est jamais remis et s'en ressent plus que jamais aujourd'hui, plus de 30 ans plus tard.

« Accusé et jugé » *in absentia* par Duvalier, il obtint l'asile politique aux États-Unis et en 1961, il s'installe à Washington D.C. avec sa famille. Il commence alors une nouvelle carrière, dans un nouvel environnement, avec de nouveaux amis.

Très vite, il se lance dans toutes sortes d'activités. En 1961, on le retrouve comme statisticien au Département de Statistique de l'Organisation des États Américains où il va prêter ses services pendant près de 20 ans. Il prend sa retraite en 1983 et ne s'arrête pas là.

Fermement ancré dans la communauté haïtienne, il participe activement aux activités communautaires, à une époque où on pouvait à peine parler de vie communautaire. Il joue un rôle clé dans l'établissement de la paroisse du Sacré-Cœur à Washington D.C. En 1977, Robert Bazile et sa femme sont durement éprouvés par la disparition de leur fils Robert. C'était la consternation généralisée et la communauté lui fournit un énorme support.

Vers 1981, il est le fondateur de la première liturgie haïtienne à l'Archidiocèse de Washington.

Entretemps, en 1972, les premiers réfugiés haïtiens commencent à déferler sur la Floride, fuyant la dictature de Duvalier. La situation est terrible, parce que le Gouvernement des États-Unis continue d'appuyer la dictature. Les réfugiés haïtiens sont les premiers à occuper les prisons de la base de Guantanamo, pas les citoyens arabes du Moyen-Orient. Le public américain a la mémoire courte, mais à l'époque, les Haïtiens sont sujets à toute sorte d'humiliations et même d'expérimentation, tandis que des Haïtiens comme le Père Adrien, le Père Smarth, et des avocats de renommé comme Ira Kurzban, Ira Golobin, Michael Rattner et tant d'autres se joignent avec passion à la défense de ces Haïtiens et s'attachent à sensibiliser le public, non seulement aux tribulations de ces Haïtiens à Guantanamo, mais aux conditions en Haïti qui portaient ces Haïtiens à risquer leur vie en haute mer pour échapper à la brutalité macoute-duvaliériste.

À Washington D.C., Robert Bazile participe activement à ces activités de sensibilisation du *Haitian Refugee Project*, aux côtés d'activistes comme Sue Sullivan, Fritz Longchamp ; Steve Horblitt ; Rev. Walter Fauntroy ; Yves Point-du-jour ; l'auteur de cet article et tant d'autres. Plus

(IN MEMORIAM / p. 10)

Le Président fait choix de Jean Max Bellerive comme futur premier ministre

Dans une lettre du Président René Préval adressée à Mr Jean Max Bellerive et portant la date du 30 Octobre 2009, on lit ceci : « conformément à l'article 137 de la Constitution et suite à une rencontre tenue ce jour avec le Président du Sénat de la République, l'Honorable Kély Bastien et le Président de la Chambre de Députés, l'Honorable Levaillant Louis Jeune, je vous confirme le choix que j'ai fait de vous comme Premier Ministre du prochain gouvernement.
En formulant le vœu que le processus de ratification de votre choix comme Premier Ministre et de votre déclaration de politique générale aboutisse dans le meilleur délai et en vous remerciant encore de votre disponibilité à servir la Patrie, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes patriotiques salutations.
René Préval. »

L'Agenda de la convocation de l'Assemblée extraordinaire est transformé

Vu les Articles 105, 106, 129-4, 129-5, 136, 137, 137-1, 158 et 231.1 de la Constitution ;
Vu le Message du 23 septembre 2009 ayant convoqué le Corps Législatif à l'extraordinaire pour le mardi 29 septembre 2009 ;
Vu le vote de censure donné au Gouvernement par le Sénat de la République le 29 octobre 2009 ;
Considérant l'urgence de la ratification du choix d'un Premier Ministre et du vote de confiance de sa déclaration de politique générale ;
Sont ajoutés au menu du Message du 23 septembre 2009 ayant convoqué le corps Législatif à l'extraordinaire pour le mardi 29 septembre 2009 :
1. La ratification du Choix du Premier Ministre ;
2. Le Vote de confiance de sa déclaration de politique générale.
Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 30 octobre 2009, An 206ème de l'Indépendance.
René Préval.

Le Sénat destitue le Premier ministre Michèle Pierre-Louis

Le Sénat haïtien a procédé dans la nuit à la destitution du Premier ministre Mme Michèle Pierre-Louis, qui n'a pas pris part à la séance d'interpellation.
Par 18 voix en faveur de la destitution et une abstention (Jean William Jeanty/Konba/Nippes), le Sénat, dominé par la plateforme Espoir, partenaire du président René Préval, s'est prononcé après plus de 10 heures de débats souvent houleux.
Le groupe minoritaire, composé de 9 sénateurs, a laissé l'hémicycle avant la phase finale de la séance, arguant que les normes ne permettaient pas de poursuivre les travaux après minuit. Le Sénateur Youri Latortue, qui était l'invité de Mélodie Matin le vendredi 30 octobre, a précisé qu'ils ont laissé la salle, parce que entre temps c'était un nouveau jour. Il était passé minuit. Donc on était au 30 Octobre et que la séance ne pouvait continuer sans une demande express du Président du Sénat.
Mais passant outre, le Sénat a voté une résolution qui considère désormais Michèle Pierre-Louis comme Premier ministre démissionnaire et demande au Président René Préval de prendre les dispositions nécessaires pour combler le vide gouvernemental.
Selon la constitution, Michèle Pierre-Louis doit maintenant présenter sa démission au chef de l'État et continuer à expédier les affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonction d'une autre équipe gouvernementale.

Les réactions après la destitution de Mme Pierre- Louis

MINUSTAH / COMMUNIQUE DE PRESSE

Port-au-Prince, le 30 octobre 2009 – La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) prend acte de la motion de censure adoptée par le Sénat.
La MINUSTAH souhaite rendre hommage au travail accompli par le Premier Ministre Michèle Pierre-Louis au cours des 14 derniers mois pour permettre au pays, en dépit d'un contexte international particulièrement difficile, de se remettre des dégâts sans précédent causés par les ouragans de l'été 2008 et de préparer la relance de l'économie. La Mission souhaite également exprimer au Premier Ministre Pierre-Louis sa gratitude pour l'esprit de collaboration constructive dont elle-même et les membres de son gouvernement ont toujours fait preuve dans leurs échanges avec les partenaires internationaux d'Haïti.
L'adoption de cette motion de censure intervient à un moment critique dans les efforts de stabilisation politique, économique et sociale du pays. Il est donc essentiel de procéder dans les meilleurs délais à l'installation d'un nouveau Premier Ministre et d'une nouvelle équipe gouvernementale, afin d'éviter tout risque de retour à une période d'instabilité qui pourrait compromettre les perspectives encourageantes apparues récemment dans le domaine des investissements et de la création d'emplois.
La MINUSTAH saisit cette occasion pour lancer un appel à tous les responsables politiques, et à tous les secteurs de la société haïtienne, afin qu'ils travaillent ensemble dans un esprit de solidarité et de partenariat, pour relever les nombreux défis et échéances auxquels le pays est confronté, et répondre aux besoins et aux aspirations du peuple haïtien. Seule une telle approche permettra de consolider la stabilité, de profiter pleinement des opportunités réelles de progrès qui s'offrent aujourd'hui au pays, et de placer Haïti sur la voie du développement durable.
La MINUSTAH renouvelle au peuple haïtien et aux autorités haïtiennes l'assurance qu'elle continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour les accompagner dans cet effort. L'Ambassade américaine,.

DECLARATION AMBASSADE DES USA

Le gouvernement des Etats-Unis respecte les résultats du processus démocratique en Haïti, selon lesquels le Sénat de la République a enlevé sa confiance au gouvernement du Premier Ministre Michèle Pierre-Louis. L'avenir d'Haïti est entre les mains du peuple haïtien.
Madame Michèle Pierre-Louis a été une personne intelligente, ouverte au dialogue, et bien informée. Elle a su valablement représenter les intérêts de son pays et a été un partenaire important dans le dialogue continu entre Haïti et les États-Unis. Les efforts déployés par Madame Pierre-Louis et son gouvernement dans le cadre du processus de reconstruction suite au passage des ouragans de l'année 2008 et du développement économique méritent un hommage spécial. Nous avons été honorés de travailler avec Madame Pierre-Louis et son gouvernement; nous serons heureux de poursuivre cette relation de travail positive que nous avons eue avec le gouvernement de Madame Pierre Louis, avec le prochain Premier Ministre.
Ces changements interviennent à un moment crucial dans les efforts qu'ont entrepris les Etats-Unis et ses partenaires de la communauté internationale pour renforcer le bien-être démocratique, économique et social d'Haïti. Nous attendons avec impatience la confirmation dans les meilleurs délais du nouveau Premier Ministre en conformité avec le processus démocratique. Nous craignons que le changement de leadership en ce moment de l'histoire puisse affecter l'enthousiasme et l'efficacité des efforts en cours pour encourager des investisseurs et d'autres partenaires dans les initiatives de support à Haïti. Nous souhaitons donc qu'un nouveau Premier Ministre soit confirmé le plus rapidement possible. Nous encourageons tous les Haïtiens à travailler ensemble et avec la communauté internationale dans un esprit de

(EN BREF / p. 14)

L'ex-ministre de la Planification désigné Premier ministre

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le président haïtien René Préval a désigné vendredi le ministre de la Planification du gouvernement sortant, Jean-Max Bellerive, comme nouveau Premier ministre, a annoncé à l'AFP le président du Sénat Kelly Bastien.

"Avec le président de la Chambre, j'ai été reçu aujourd'hui au palais national par le président René Préval et nous nous sommes arrêtés sur la désignation de M. Bellerive pour former le prochain gouvernement", a déclaré au téléphone à l'AFP M. Bastien.

Selon le président du Sénat haïtien, le processus de ratification du nouveau Premier ministre, à qui une lettre officielle a été envoyée, devrait être lancé rapidement "pour ne pas laisser de vide politique".

La mission de l'ONU en Haïti, l'ambassade des Etats-Unis et celle de la France ont souhaité que la formation du nouveau gouvernement puisse intervenir dans les meilleurs délais, afin d'éviter tout risque de retour à l'instabilité politique en Haïti.

"Nous allons réunir le Sénat en début de semaine prochaine pour la ratification et tout le processus devrait s'achever avant le 18 novembre prochain", a rassuré le parlementaire.

Le Sénat haïtien a voté vendredi une motion de censure contre le Premier ministre, Michèle Pierre-Louis, par 18 voix contre une abstention, lors d'une séance de plus de 10 heures.

Ces derniers jours, les sénateurs du parti Lespwa ("l'espoir", en français), majoritaires, s'étaient ouvertement prononcés pour un changement de gouvernement, estimant que l'équipe au pouvoir n'avait pas fourni les résultats escomptés.

Le Premier ministre désigné, l'actuel ministre de la Planification et de la coopération externe, Jean Max Bellerive (photo Robenson Eugène)

Avant la tenue de la séance, des diplomates en poste à Port-au-Prince ainsi qu'une partie de l'opinion haïtienne avaient exprimé la crainte que ce changement de gouvernement n'engendre une nouvelle crise politique.

Le vote s'est déroulé en l'absence des parlementaires de l'opposition, favorables au maintien de Mme Pierre-Louis, proche du président Préval, qui était en poste depuis septembre 2008.

Haïti menacé d'instabilité politique après la destitution du premier ministre

Saint-Domingue, Correspondant

La destitution, vendredi 30 octobre, du premier ministre d'Haïti, Michèle Pierre-Louis, a fait ressurgir le spectre de l'instabilité politique dans ce pays, le plus pauvre des Amériques. Dix-huit sénateurs (sur un total de 29), appartenant pour la plupart au parti présidentiel, L'Espoir, ont voté une motion de censure contre le gouvernement de Mme Pierre-Louis. Le chef de l'Etat, le président René Préval, a désigné quelques heures plus tard le ministre de la planification du gouvernement sortant, Jean-Max Bellerive, pour être le prochain chef du gouvernement.

Les sénateurs ont accusé le gouvernement de Mme Pierre-Louis de n'avoir pas répondu aux attentes de la population. Le sénateur Joseph Lambert a qualifié la gestion gouvernementale de *"catastrophique"*, évoquant *"une situation d'insécurité grave et le drame de la faim"*.

Ce sont les sénateurs de l'opposition qui ont défendu Mme Pierre-Louis, mettant en garde contre *"le risque d'une nouvelle crise politique"*. L'un d'eux, Youri Latortue, a jugé le vote *"inconstitutionnel"*. Il a appelé le premier ministre à ignorer la motion de censure et à rester en fonctions.

A la suite d'émeutes de la faim au printemps 2008, le premier ministre de l'époque, Jacques-Edouard Alexis, avait été renversé par une motion de censure. Il avait fallu près de six mois de marchandages pour nommer sa remplaçante, Michèle Pierre-Louis. Le vide du pouvoir avait paralysé la coopération internationale. La Mission des Nations unies en Haïti (Minustah ; 9 000 casques bleus) a salué le travail de

(DESTITUTION / p. 13)

SOMMAIRE

L'EVENEMENT
Destitution controversée du Premier ministre Michèle Pierre-Louis p.1
EDITORIAL
Deux bourriques ne braient pas dans le même pâturage p.1
MEDIAS & POLITIQUE
Sans une presse libre, la crise serait tout à fait autre p.1
ACTUALITE
Jean Max Bellerive, Premier ministre désigné p.3
Haïti menacée d'instabilité … p.3
Michèle Pierre-Louis veut sortir « la tête haute » p. 6
Arrestations d'anciens policiers dans l'enquête sur le cambriolage de la SogeXpress p.7
CULTURE POPULAIRE
Fête des Morts ou 'Guede' : le plus grand spectacle populaire haïtien p.1
GRANDS HAITIENS
Robert Bazile : 1917-2009 p.2
SOCIAL
De l'instruction et du respect pour les « restavèk » p.8
Santé et éducation civique comme outils d'autonomie … p.9
Un concours pour des Jeunes sur l'Idéal Dessalinien p.13
COMPETITIVITE
L'apiculture haïtienne en quête de développement p.7
TOURISME
Le plus grand paquebot du monde inaugure sa carrière à Labadie p.9
ASSASSINATS D'HAITIENS
Des organisations haïtiennes et dominicaines se prononcent … p.10
LIVRES
Dany Laferrière, Prix Metropolis p.10
LIBRE PENSER
Parleurs ! p.12

DESTITUTION DU PREMIER MINISTRE

Une interpellation conclue à l'avance

(INTERPELLATION... suite de la 1ère page)

Totale assurance des conjurés ...

La première chose qui frappe dans cette affaire, c'est donc la totale assurance de ceux-là qu'il faut bien appeler les conjurés.

Les auteurs de l'interpellation, en tête les sénateurs juniors du parti majoritaire Lespwa (avec toute l'ardeur des jeunes loups, au sens littéral du mot), n'avaient apparemment aucun doute sur le succès de leur entreprise.

C'est qu'ils ne sont pas à leur coup d'essai. Et que jusqu'ici cela a marché à chaque coup.

A chaque fois le peuple avale. Ou se contente de hausser les épaules. « Ce n'est pas mon affaire ! »

L'ambiance houleuse pendant les 10 heures de séance le jeudi 29 octobre, à droite Youri Latortue donnant la réplique aux sénateurs de Lespwa les plus véhéments

A chaque fois l'international consent.

Comme s'il s'agissait d'une stratégie conçue de longue main et exécutée point par point.

On pourrait même en soupçonner aussi les lettres du Président annonçant la nomination du nouveau Premier ministre puisqu'elles font dater le vote de censure du 29 octobre alors que celui-ci a eu lieu le 30, plus précisément à Minuit 30. Well !

Toujours le même cas de figure …

Ici pas d'accident de parcours permis. *Nan pwen pran chans* . Tout est exécuté comme une partition musicale.

Et quand l'international rechigne au début, c'est pour rentrer aussitôt dans le rang dès qu'il s'avère que le coup a marché.

Comme après l'éviction de Fanmi Lavalas en lever de rideau de la campagne électorale. Comme après les résultats des sénatoriales partielles.

Comme après la cérémonie de validation des élus que l'opposition avait pourtant juré de saboter.

L'international n'a qu'une seule crainte : des troubles politiques qui deviendraient incontrôlables et mettraient en danger le difficile équilibre actuel avec la présence d'une force étrangère devant jouer davantage un rôle de dissuasion que d'intervention. Sauf en cas de force majeure …

Donc un bilan de tous les derniers événements politiques révèle toujours le même cas de figure.

Absence de tout état d'âme …

Le sénateur (Lavalas) Rudy Herivaux lui aussi contre le vote de censure (photos Georges Dupé)

Eviction habilement programmée des sénatoriales partielles de 2009 de Fanmi Lavalas, le parti qui reste le plus populaire malgré l'exil imposé à son chef, l'ex-président Jean-Bertrand Aristide. Aucune des deux listes opposées de candidats de Fanmi Lavalas n'est retenue. Le divisez pour régner, quoi. Une première opération audacieuse.

Hésitations de l'international. Les ambassades des Etats-Unis et du Canada, la Minustah (ONU) comme l'OEA, disent leurs réserves dans des communiqués de presse laissant croire qu'ils s'opposent à la manœuvre conduite par le Conseil électoral provisoire (CEP).

Les chefs de la Minustah (mission onusienne) craignent un déferlement de milliers de partisans Lavalas dans les rues.

Mais fausse alerte. Les élections ont lieu pratiquement sans casse. Seulement les rues sont vides. La participation ne dépasse pas 3%.

Mais qu'importe. Les ordonnateurs de cette stratégie ne semblent avoir cure du problème de l'abstention électorale. Du moins jusqu'ici ...

L'essentiel c'est de marquer des points. C'est le rapport de forces à l'état nu. Avancer ses pions aussi loin que possible. Et absence de tout état d'âme.

A quelles fins ? Cela c'est votre problème, le vôtre comme le nôtre, réduit qu'on est au rôle de simple spectateur d'un film à suspense dont on ne sait pas quand ni où, ni s'il va atterrir.

Un père éternel qui veille …

Que l'ancienne opposition fasse semblant de se réveiller en dénonçant des cas d'irrégularités lors des deux tours des sénatoriales partielles, puis à travers ses sénateurs menaçant de ne pas valider les nouveaux élus, c'est-à-dire leur niant toute légitimité, au jour dit la séance de validation se déroule à la cloche de bois. Puis tout le monde se met au travail ensemble comme par magie.

Le ministre chargé des relations avec le Parlement, Joseph Jasmin (Lespwa), en visite le 29 octobre au Sénat (photo Robenson Eugène)

Comme s'il y avait aujourd'hui une sorte de père éternel qui veille pour que cela ne dérape au moment où on le craint le plus.

Jusqu'au dernier épisode : l'interpellation du Premier ministre Mme Michèle Duvivier Pierre-Louis et, comme pour tous les chapitres précédents, sa conclusion annoncée à l'avance par des sénateurs du parti pro-présidentiel toujours aussi sûrs d'eux-mêmes comme s'ils jouaient un spectacle qui avait été plusieurs fois répété. Et avec succès.

L'opportunisme de l'international …

(INTERPELLATION / p. 5)

La Première ministre haïtienne destituée par le Sénat

Une nouvelle crise politique a éclaté en Haïti vendredi, avec la destitution de la Première ministre Michèle Pierre-Louis et la dissolution du gouvernement qui en découle, sous l'impulsion du parti du président Préval au Sénat.

Dix-huit des 29 sénateurs ont voté la motion de censure, défendue par des membres du mouvement Lespwa ("L'Espoir") du président René Préval, lequel avait nommé la Première ministre l'an dernier. Les élus de Lespwa ont pris le contrôle du Sénat il y a quelques semaines à l'issue des élections de juin marquées par une faible participation et des soupçons de fraude.

On ignorait vendredi si le chef de l'Etat soutenait la censure. Il devrait rapidement nommer un nouveau Premier ministre pour former un gouvernement et poursuivre les programmes économiques vitaux engagés, même si, président de 1996 à 2001, il lui est déjà arrivé de diriger le pays seul pendant 18 mois.

Jeudi soir, les sénateurs ont débattu pendant plus de neuf heures avant de voter peu après minuit, en l'absence de Mme Pierre-Louis qui avait souligné que la décision était connue d'avance.

Le débat a été très agité, des sénateurs quittant rageusement la salle en s'accusant les uns les autres d'être armés, ou arpentant la salle tandis que le président de la chambre haute, Kelly Bastien, appelait l'assemblée au calme.

Pendant la plus grande partie des discussions, les partisans de la Première ministre, y compris, paradoxalement, des sénateurs de l'opposition, ont dénoncé l'illégalité de la motion de censure, en raison selon eux d'erreurs de procédure.

Les adversaires de Mme Pierre-Louis se sont montrés peu diserts, se contentant souvent de prendre la parole pour demander à M. Kelly Bastien de passer au vote.

Cette nouvelle période d'instabilité politique risque de nuire aux efforts de la communauté internationale avec les dirigeants haïtiens, et notamment Mme Pierre-Louis, pour attirer les investissements étrangers dans ce petit pays pauvre des Caraïbes.

Proche du président Préval, Michèle Pierre-Louis avait été nommée Première ministre en septembre 2008, après cinq mois de vacance du poste. Son prédécesseur, Jacques Edouard Alexis, avait lui-même été destitué par le Sénat en avril à la suite d'émeutes de la faim contre la flambée des prix de l'alimentation, qui s'étaient soldées par sept morts.

En cinq ans, après le renversement du président Jean-Bertrand Aristide par la rébellion en 2004, Haïti a vu défiler quatre Premiers ministres. René Préval a été investi à la présidence en mai 2006.

Mme Pierre-Louis, qui est appréciée des diplomates étrangers mais ne possède pas de base politique réelle, a pris la tête du gouvernement alors qu'Haïti affrontait quatre tempêtes et cyclones. Le bilan de ces catastrophes naturelles s'est finalement élevé à près de 800 morts, plus la destruction de 60% des cultures du pays et de milliers d'habitations, ponts et routes.

Dans une lettre au président du Sénat pour justifier son absence à la séance de jeudi soir, la Première ministre a souligné les efforts de son gouvernement "pour qu'Haïti intègre la communauté internationale et aie des possibilités d'investissement, national et international", et aussi "pour améliorer la vie de la population haïtienne". "Je laisse les sénateurs de la République assumer leur responsabilité face à la nation", a-t-elle ajouté.

L'annonce de la motion de censure la semaine dernière avait créé la surprise car ce qui est reproché à Mme Pierre-Louis n'est pas clair. Le contentieux pourrait porter sur l'utilisation d'un fonds de 197 millions de dollars pour réparer les dégâts commis par les tempêtes.

Les Etats-Unis se sont déclarés inquiets de ce retour de l'instabilité politique qui pourrait "causer beaucoup de tort à Haïti", selon la porte-parole de l'ambassade américaine à Port-au-Prince.

AP

AMERIJET INTERNATIONAL, INC.

Fort Lauderdale, FL, 5 Novanm 2008 – Amerijet International, Inc. anonse lansman yon sit entènèt pi enteresan www.amerijet.com. Nouvo sit la founi yon baz kominikasyon ki pèmèt klyan an jwenn tout enfòmasyon li bezwen sou transpò pa avyon, sou lanmè ak atè, fè rezèvasyon pou transpò machandiz ak benefisye yon kantite fonksyon administratif ak kontabilite.

"Nouvo sit la bay klyan an plis enfòmasyon e sitou pi rapid sou machandiz li ak sou account li nan konpayi an. Sit la kalkile ak devlope pou fè tout bagay pi fasil pou klyan an kit se machandiz lap voye, kit se efè pèsonèl" dapre Pam Rollins, vis-prezidan Biznès Devlopman.

MyCargo ofri yon prosede senp e efikas pou kanalize flo enfòmasyon yo e pou founi enfòmasyon an pi vit pou ede klyan an ekonomize tan ak lajan. Nou vle ofri klyan an yon prosede "One-Stop-Shop", sa vle di nou vle ofri li plizyè solysyon o chwa – avyon, bato oswa tren ou kamyon - quit se machandiz pou ekspòtasyon, kit se pou enpòtasyon.

Nan mwa kap vini yo, Amerijet pral introdui lòt avantaj sou website li a. Pamela Robbins ajoute : "Klyan yo ki enterese nan teknoloji ap ede nou bay konpayi an plis ekspansyon et pèmèt klyan yo planifye shipment yo lontan a lavans."

Amerijet International, Inc. founi yon sèvis entènasyonal konplè e sou tout fòm – pa avyon, pa bato ak atè.

Konpayi an baze nan Fort-lauderdale (Florid) e li gen ofis sou tout tè a ak destinasyon nan North, South ak Central Amerika, Mexico, Karayib, Leròp, Lazi ak Middle-East.

Amerijet itilize alafwa Boeing 727-200 ak Boeing 767-200 depi prensipal baz li ki se Miami International Airport.

Pou plis enfòmasyon, vizite Amerijet sou sit entènèt la www.amerijet.com

Kontak Media: Christine Richard, Amerijet International 954-320-5354.

Les malheurs de nos Premiers ministres

Deux bourriques ne braient pas dans le même pâturage!

(PM-PRESIDENT... suite de la 1ère page)

Naturellement étant élu au suffrage universel direct, ensuite celui qui choisit le Premier ministre (d'ailleurs la Constitution dit en son article 137 : « Le Président de la République choisit 'son' Premier ministre »), le chef de l'Etat s'estime le vrai maître à bord.

Le Premier ministre n'a donc pas beaucoup d'alternatives.

A ma botte ! …

Qu'il prenne son travail au sérieux, conformément à la Constitution (Le Premier ministre est le chef du Gouvernement – le Gouvernement conduit la politique de la Nation), il risque de soulever la jalousie voire l'ire du chef de l'Etat.

Qu'il se couche, selon l'expression consacrée, « à ma botte », et le problème n'est toujours pas résolu.

Non seulement le Président a beau jeu de traiter « son » Premier ministre de jean-foutre, mais il peut aussi s'en servir comme repoussoir pour lui faire porter toutes la responsabilité des carences et échecs du pouvoir.

Et même si le Premier ministre était neutralisé à l'avance, c'est-à-dire installé dans des conditions qui ne lui laissent aucune possibilité de fonctionnement, les « amis » du pouvoir ou les barons du parti au pouvoir (ou les deux à la fois) peuvent décider de se débarrasser de lui (ou d'elle) parce que n'étant pas du sérail. Parce que l'on craint qu'il (ou elle) soit un empêcheur de danser en rond.

Plus facilement que son domestique …

Or on peut renvoyer un Premier ministre plus facilement que son domestique. Puisque d'abord il n'y a obligation de payer aucun dédommagement ni compensation.

Il suffit, comme on l'a vu, que les hommes du pouvoir le désirent (conseillers présidentiels et majorité parlementaire). Et, comme dit l'autre, c'est une bête menée à l'abattoir !

Mieux encore quand on dispose de l'estampe internationale. Le communiqué de la Minustah (ONU) tombe à pic dans la matinée du 30 octobre. Ouvrant la voie, en avant toute !

L'ex-Président Paul Magloire, dans son exil à New York, nous expliquait que lors du coup d'Etat de 1950 où comme chef d'Etat major des Forces armées, il renversa le Président Dumarsais Estimé et prit le pouvoir, sa première démarche a été de s'assurer que l'Ambassade américaine n'avait rien contre.

« Puis nous sommes rentrés jouer aux cartes dans la cour des Casernes ».

Le Président René Préval et le PM Michèle Pierre-Louis (photo HPN)

Estimé ne fut embarqué qu'après un coup de fil de l'attaché militaire américain.

Un problème majeur pour la stabilité de l'Etat …

Les choses ne semblent pas avoir beaucoup progressé. Encore heureux que cela se passe sans effusion de sang.

Notons pour l'Histoire que les Etats-Unis ont pris position contre la destitution du Premier ministre Michèle Pierre-Louis. Selon le Miami Herald, la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton aurait appelé le Président René Préval pour déconseiller le projet, mais ce dernier lui a expliqué qu'il ne peut pas empêcher les sénateurs d'exercer leurs attributions constitutionnelles.

Toutefois l'Ambassade américaine n'a pas émis de déclaration officielle.

La Commission de réflexion pour une réforme de la Constitution aborde cette question comme un problème majeur pour la stabilité de l'Etat.

Ou bien on a un Président élu au suffrage universel direct qui exerce tout le pouvoir exécutif mais c'est lui-même qui répond par-devant le Parlement. Comme aux Etats-Unis et dans presque tous les pays d'Amérique du Sud.

Le rôle du Vice-président est de remplacer le Président en cas de disparition ou d'invalidité de ce dernier, mais il n'exerce pas de pouvoir exécutif.

Ou bien on a un Premier ministre désigné par la majorité parlementaire après des élections où il est impliqué directement. Comme dans de nombreux pays : Allemagne, Espagne, Italie, Israël, Canada etc.

Le Président joue alors un rôle purement protocolaire. Comme, par exemple, la Gouverneure générale du Canada Michaëlle Jean.

Chak bourik ranni nan patiraj li …

Ou bien enfin on a un Président élu au suffrage universel et un Premier ministre issu de la majorité parlementaire mais (primo) dans un pays aux institutions fortement implantées, et (secundo) avec la possibilité pour le chef de l'Etat de renvoyer le Parlement en convoquant de nouvelles élections en cas de conflit entre les pouvoirs et pour permettre également au peuple d'exercer son jugement. Comme en France …

Mais il est définitivement impossible d'arriver à une cohabitation solide et productive et surtout durable dans le flou constitutionnel haïtien.

Ce qu'un chef d'Etat haïtien de la période ancienne a su résumer parfaitement : « Chak bourik ranni nan patiraj li » (Deux bourriques ne braient pas dans le même pâturage) !

Haïti en Marche, 31 Octobre 2009

Une interpellation conclue à l'avance

(... suite de la page 4)

La force de cette stratégie : une neutralisation totale de l'opposition comme force politique. Etouffée dans les délices de la réconciliation nationale. Au point que certains d'entre eux aujourd'hui se voient obligés de crier sur les toits qu'ils ont décidé de passer à l'opposition ! Que faisaient-ils alors ?

Secundo, la fatigue du peuple, qui a été usé et abusé pendant plus de deux décennies par des politiques de droite comme de gauche qui n'ont pas abouti.

Tertio, le cynisme ou plutôt l'intelligence froide des orchestrateurs de la stratégie en question.

Enfin, l'opportunisme de l'international auquel il suffit de garantir que ses intérêts ne seront pas affectés, bien au contraire. Dès lors, le feu vert est assuré.

Des décisions à courte vue …

Cependant au fur et à mesure, les ficelles se dévoilent, les faiblesses du système apparaissent …

De succès en succès, mais à quel prix !

La participation plus que minime aux dernières sénatoriales en est la preuve par excellence.

Car au fond, le parti présidentiel n'a pas plus de popularité ou d'influence dans l'opinion que les autres : Fusion, OPL, Alyans etc.

Pourquoi la bataille politique doit changer de champ d'action. C'est une nécessité stratégique. Délaisser autant que possible le terrain électoral proprement dit pour celui des coups de force. Comme celui qui vient d'avoir raison du Premier ministre Michèle Pierre-Louis. Tout comme c'est le même esprit qui a présidé d'un bout à l'autre aux dernières sénatoriales à 3% de participation.

Autre dénominateur commun, ce sont des décisions de plus en plus orientées, à sens unique. Unilatérales. Et pardessus tout à courte vue. Le nouveau salaire minimum en est l'exemple typique. Taillé sur mesure pour favoriser la sous-traitance (125 gourdes) en oubliant que tous les secteurs organisés contraints aux 200 gourdes exigeront eux aussi leur compensation. Le premier cas (et non pas le dernier) vient d'être les distributeurs de pétrole qui ont fait une sorte de grève sur le tas pendant deux semaines jusqu'à ce que le pouvoir leur eût cédé … mais sans préciser en quoi !

Deux sénateurs de Lespwa ardents partisans du renvoi du Premier ministre (photo Georges Dupé)

Tout comme plein d'autres exceptions ou compensations peuvent être ainsi accordées à l'insu de tous. Et bien entendu selon la formule : on ne prête qu'aux riches.

Du jean-claudisme sous d'autres oripeaux …

Un tel système, qui tourne le dos au débat authentique, à tout esprit de consensus, qui se fout de l'opinion comme d'une guigne, pour se baser uniquement sur le rapport de forces (or qui seuls dispose de la force dans ces cas-là sinon le pouvoir et les riches), un tel système se condamne à tourner constamment en rond et dans un espace de plus en plus réduit. Autrement dit à perdre chaque jour un peu plus en crédibilité.

Aussi bien nationalement qu'internationalement.

Mais surtout, faute d'échanges entre ses différentes catégories, le pays ne peut pas avoir une politique crédible et viable.

Or dans ce rapport de forces, ce n'est pas tant le pouvoir ni les riches qui sont véritablement les maîtres du jeu.

C'est l'international. Profitant des faiblesses inhérentes à ce système du « tout pour un, rien pour tous », l'international a encore plus toute la latitude.

Dans dix ans, on en sera toujours au même point. Bref du jean-claudisme sous d'autres oripeaux.

Haïti en Marche, 30 Octobre 2009

FICHE D'ABONNEMENT À HAÏTI EN MARCHE

Nom _____

Adresse _____

_____

	Coût pour Six Mois	Coût pour Un An
Haïti	Gdes 260.00	Gdes 520.00
Etats Unis	US $ 40.00	US $ 78.00
Canada	US $ 42.00	US $ 80.00
Europe	US $ 70.00	US $ 135.00
Amérique Latine	US $ 70.00	US $ 135.00

Dans le cas d'un abonnement avec livraison, le coût est le double. Prière de spécifier si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un renouvellement

Nouveau ☐ Renouvellement ☐

Sans une presse libre, la crise serait tout à fait autre

PORT-AU-PRINCE, 31 Octobre – Et si la presse n'était pas libre …

Un ban pour la presse haïtienne qui a été sans reproche tout au long des événements de la semaine écoulée.

En étant libre et indépendante, elle a pu prêter son concours à toutes les parties pour mieux exposer leur point de vue sans pour autant faciliter l'une, ni éreinter l'autre.

Les parties en cause ce sont les sénateurs interpellateurs et les sénateurs opposés à cette démarche …

Mais aussi le présumé interpellé (puisque le Premier ministre Michèle Pierre-Louis n'ira pas à ce rendez-vous suspect).

Ainsi que la Présidence …

Sans oublier le grand public, l'homme de la rue, dont le comportement est crucial pour rappeler aux acteurs les conséquences éventuelles de leurs actes.

Et enfin l'international dont la réaction est guettée à chaque seconde.

Oui, le centre de gravité des débats autour de l'interpellation du 29 octobre 2009 convoquée par les sénateurs du parti Lespwa, aujourd'hui majoritaires au Sénat de la république, ne se trouvait pas à la tribune du Parlement mais dans les studios des radios, sur les plateaux des télés et dans les comités de rédaction des grands quotidiens locaux.

Himalaya de cadavres ! …

Si les sénateurs du parti pro-présidentiel étaient sûrs de l'emporter à l'avance, leurs déclarations dans les médias chauds les ont forcés à dénoncer leur propre manœuvre. En un mot, ils se sont trahis. Ce que le sénateur Jean Hector Anacacis (Lespwa) minimise comme un jeu de cache-cache psychologique qui était seulement destiné à effaroucher « madanm lan », est plutôt apparu sur les ondes et les écrans comme un comportement de brute. Bref, de tonton macoute.

Le public n'oublie jamais ce genre d'exubérances. Qui ne se souvient aujourd'hui encore de « l'Himalaya de cadavres ! ».

D'un autre côté, la presse a permis aux sénateurs anti-interpellation de se faire entendre plus qu'ils n'y seraient jamais parvenus lors du débat parlementaire. Etant donné que le camp d'en face est plus nombreux (à un moment près de 23 sur 30) et que pour affronter résolument les jeunes turcs de Lespwa ils n'étaient pas plus de quatre (4).

Mais bonne occasion aussi pour eux de se refaire une beauté. Prenant soudain des positions plus libérales, plus franches que ce que l'imagerie populaire a pu garder de leur bilan précédent.

Une bête conduite à l'abattoir …

La presse a donc servi, en amplifiant considérablement ainsi le discours parlementaire, non seulement à une meilleure compréhension de l'événement mais aussi à ouvrir davantage l'intelligence de l'auditoire aux pratiques politiques locales. Et dans un sens plus large au discours démocratique, même quand celui-ci ne dépasse pas le stade de discours.

Quant au Premier ministre Michèle Duvivier Pierre-Louis, la presse indépendante a été son seul et unique recours.

En effet, on rapporte qu'elle aurait transmis son message-bilan à la Télévision Nationale pour diffusion mais que celle-ci lui a fermé la porte au nez.

Incroyable mais vrai ! La télévision gouvernementale qui censure le chef du gouvernement. Dans le cas où la TNH se voudrait plutôt une télévision publique, c'est ce qui ne devrait justement jamais arriver car cela s'appelle refuser assistance à une personne en danger !

Michèle Pierre-Louis a donc utilisé le lendemain mardi 27 octobre la voie de la presse indépendante, la seule qui lui restait pour faire entendre, une dernière fois, sa voix en qualité de Premier ministre.

Les médias d'Etat lui étaient fermés. Et la majorité sénatoriale lui promettait le même sort qu'une bête conduite à l'abattoir, c'est-à-dire la tête tranchée avant le temps de dire ouf.

Numéro 1, rassurer l'opinion …

Et si la presse n'était pas libre. Et si comme au temps de la dictature à vie ou non, la presse était muselée ! Mme Pierre-Louis n'aurait eu le choix qu'entre le Fort Dimanche (le bagne des Duvalier) et l'exil.

La population devrait alors se mettre à l'écoute clandestine des radios extérieures (Radio Vonvon ou Radio Havane Cuba) pour essayer de savoir ce qui s'est réellement passé.

Quant au Palais national, qui ne peut éviter d'être soupçonné de complicité dans le coup de force des sénateurs du parti pro-présidentiel, lui aussi se serait trouvé en grand embarras … n'étaient les médias locaux.

En effet, la principale appréhension aussi bien des nationaux que des internationaux, c'est que le pays ne se retrouve dans une nouvelle impasse comme celle qu'on a vécu l'année dernière où il a fallu plusieurs mois et plusieurs tentatives ratées avant la ratification d'un nouveau Premier ministre – Michèle Pierre-Louis remplaçant Jacques Edouard Alexis.

Mais la leçon n'a pas été perdue. Cette fois dans les heures qui ont suivi le vote de censure, le Palais national communiquait les lettres du chef de l'Etat en vue de la nomination d'un nouveau Premier ministre.

La rapidité de l'opération (chez un pouvoir souvent critiqué pour sa lenteur ou sa négligence) est destinée à rassurer l'opinion aussi bien interne qu'externe à ce sujet.

L'homme de la rue ruiné par les crises successives et n'ayant plus que la peau et les os aussi bien que l'investisseur potentiel.

Rendez-vous aux urnes ! …

Et si la presse n'était pas devenue si soucieuse également du maintien de la stabilité. Chat échaudé …

En tout cas bien plus que les tenants du pouvoir.

Enfin le grand public qui a pu suivre cette semaine chaude dans ses moindres détails et se faire tranquillement sa petite idée. Sans subir l'influence d'aucun camp en particulier puisque tous ont pu s'exprimer librement.

Conclusion : rendez-vous aux urnes car ce moment viendra. L'heure de vérité, comme on dit.

Et si la presse n'était pas libre !

C'est elle qui permet à la crise de se défouler, d'éviter d'avoir recours à la violence proprement dite quand on a vu certains au bord d'en venir aux mains.

Et dire que c'est encore elle qui devra payer les pots cassés.

A chaque menace à cette stabilité si proche mais toujours aussi lointaine, c'est encore elle qui plonge économiquement davantage. Et après chaque soubresaut se réduit davantage aussi le nombre de ceux capables de s'en apercevoir.

La presse est libre, mais à quel prix !

Mélodie 103.3 FM, Port-au-Prince

Politique : Michèle Pierre-Louis veut sortir « la tête haute... »

P-au-P, 27 octobre 09 [AlterPresse] — Deux jours avant son interpellation par le sénat, le premier ministre Mme Michèle Duvivier Pierre-Louis affirme dans un message radiodiffusé ce 27 octobre sa volonté de « sortir la tête haute » comme chef de gouvernement.

« Si je dois sortir, je sortirai la tête haute », déclare Michèle Pierre-Louis. Elle travaille actuellement sur « la stratégie à mettre en œuvre » pour avancer sur le dossier de l'interpellation.

Tout en reconnaissant les prérogatives du sénat de l'interpeller, le PM déplore la manière de faire du grand corps qui a acheminé la lettre d'interpellation à son bureau au moment de son absence du pays pour un séjour officiel en Europe.

Elle a expliqué l'orientation de son gouvernement, mentionné certaines des actions entreprises et insisté sur les 197 millions de dollars alloués à des programmes d'urgence suite aux catastrophes naturelles qui ont affecté le pays en 2008.

Sur la gestion de ces fonds, qui est critiquée par le sénat et qui figure comme un motif de l'interpellation, Michèle Pierre-Louis annonce qu'elle va réclamer trois audits croisés : un de la Cour supérieur des comptes, un autre de l'inspection générale des Finances et un dernier par un auditeur externe.

Pour elle, cette démarche est nécessaire pour pouvoir « faire la vérité » sur l'utilisation de ces fonds, qui a suscité des remous au niveau du parlement.

« Je veux absolument que ces 3 audits se réalisent et que la lumière soit faite sur ce programme d'urgence afin de couper court au tollé qui entoure cette question », indique Michèle Pierre-Louis.

Le premier ministre souligne les efforts effectués par son gouvernement pour améliorer la situation de la population et changer l'image négative donnée à Haiti au niveau international.

Elle indique que son administration est en train d'opérer une réforme de l'État afin que celui-ci puisse mieux fonctionner.

Elle salue la coopération internationale avec Haïti et se félicite d'avoir initié dans ce domaine un changement de paradigme. Elle mentionne spécifiquement le cas du Département d'État américain qui a entrepris des démarches dans ce sens.

Michèle Pierre-Louis annonce de nouveaux projets, dont un programme d'état civil pour tous, financé par la Banque interaméricaine de développement (Bid) à hauteur de 10 millions de dollars.

De leur côté, les sénateurs affichent leur volonté de ne pas reculer dans leur démarche, qui suscite des réactions diverses en Haiti et à l'étranger.

Aprann Pale Angle
Tou suit !
PROGRAM RAPID
Aprann pale angle tankou rat
Ou ap kapab jwenn travay san pèdi tan.
Gen klas la jounen kou leswa !
Gen Bous disponib ak I-20's
1-305-624-3030
Mande pou Nadiyah
nan ekstansyon 313

"Si je dois partir, je le ferai la tête haute" a déclaré Michèle Pierre-Louis

HPN, 27 octobre 2009 - *"Si je dois partir, je le ferai la tête haute" a déclaré le Premier ministre haïtien dans une adresse à la nation, ce mardi 27 octobre, en réaction à son interpellation projetée par des sénateurs pour la plupart de la plateforme Lespwa.*

"Si je dois partir, je le ferai la tête haute" a déclaré le Premier ministre indiquant que ses objectifs en acceptant le poste de Premier ministre il y a un an étaient de servir son pays, mais surtout de projeter un autre discours sur l'administration publique, sur le rôle de l'Etat et du gouvernement.

« Personne ne me fera changer d'objectif », a-t-elle ajouté.

L'interpellation est une prérogative des sénateurs qu'elle dit respecter et accepter, mais regrette le manque d'élégance dans la façon de faire des interpellateurs qui ont attendu qu'elle soit hors du pays pour envoyer une lettre d'interpellation à la Primature. Etant retournée au pays depuis dimanche, elle dit consulter ses collaborateurs pour adopter une stratégie appropriée.

Concernant la gestion des $ 197 millions débloqués dans le cadre du fonds d'urgence, le Premier ministre fait appel à la mémoire des sénateurs et les renvoie aux archives du Parlement. Un premier rapport muni de pièces justificatives, rappelle-t-elle, avait été déposé au Parlement avant qu'elle fut réinvitée à s'expliquer sur la gestion desdits fonds en mai dernier.

Elle réclame toutefois trois audits sur la question. Un de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif (CSC/CA), un de l'Inspection générale du ministère des finances et un autre d'un auditeur externe, ce pour faire définitivement la lumière dans ce dossier dont elle promet de sortir la tête haute.

Elle avoue par ailleurs sa passion pour le peuple haïtien et sa culture. Elle formule le souhait que ses conditions de vie s'améliorent tout en témoignant sa douleur devant le manque de moyens de l'Etat de subvenir aux besoins de la population.

Personne ne la fera oublier ses engagements envers son pays, plaide-t-elle, en promettant de continuer à travailler à son service.

Plusieurs secteurs se montrent préoccupés par cette interpellation qui pourrait éventuellement déboucher sur le renvoi du gouvernement Pierre-Louis et du même coup une nouvelle crise politique. Une préoccupation que partage la communauté internationale, les Etats-Unis en tête.

MJB/HPN

OPA-LOCKA COMMUNITY DEVELOPMENT CORPORATION

OPA-LOCKA COMMUNITY DEVELOPMENT CORPORATION (OLCDC) in association with Miami Dade Housing Agency offers Housing Counseling Services for low to moderate income families. Services include; 1st Time Homebuyers Purchasing Assistance includes Down payment and closing cost subsidies, Low interest Rehab Loans Home Rehab Loans, Credit Repair & Budget Counseling, and Foreclosure Prevention Assistance. **HOMEBUYER EDUCATION CLASS** For more information you may contact us at (305) 687-3545 ext. 236, visit our website www.olcdc.org or stop by our office at 490 Opa-locka Blvd., Ste 20, Opa-locka, FL 33054. ***OLCDC is an Equal Housing Lender and a HUD Approved Housing Counseling Agency***

L'apiculture haïtienne en quête de développement

31 octobre 2009 | Publié dans la catégorie : Articles

L'élevage des abeilles constitue, de par le monde, une activité dont le poids économique est considérable, grâce notamment à la production du miel et de nombreux autres produits qui en découlent. En Haïti, ce secteur souffre malheureusement de nombreuses carences, dont les problèmes environnementaux. D'où la nécessité pour le Gouvernement d'initier un programme en faveur de son développement.

L'apiculture, une des composantes du secteur agricole, subit en Haïti les contrecoups de différents problèmes économiques, sociaux et environnementaux. La coupe effrénée des arbres, l'absence de structures de distribution efficace ou encore l'archaïsme des pratiques d'élevage constituent autant d'obstacles au développement de ce secteur.

Aussi, le 28 octobre, le Ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement Rural (MARNDR) sous la coordination du Secrétaire d'Etat à la Production Animale a-t-il présenté à Port-au-Prince un programme visant le développement de la filière apicole. Objectif : stimuler et moderniser un secteur doté de grands potentiels économiques.

Autre ambition de ce programme, augmenter le nombre d'apiculteurs dans le pays et contribuer à la création de richesses, prioritairement pour les populations les plus pauvres. Il vise également, de manière indirecte, à stimuler une bonne gestion des ressources naturelles et environnementales.

Un secteur aux multiples potentialités

L'apiculture se présente comme une bonne alternative à la coupe du bois, comme le fait remarquer Mme Gisèle Poteau, directrice de la promotion du monde rural au MARNDR. «L'apiculture peut nous aider grandement à sauvegarder notre environnement », dit la responsable qui préconise l'élevage des abeilles comme alternative à la coupe du bois.

Et pour cause, cette activité est très profitable économiquement non seulement aux apiculteurs, mais aussi aux communautés. Selon Mme Poteau, l'apiculture crée des emplois dans le domaine de la couture, de la ferronnerie et de l'ébénisterie, notamment. «Il faut confectionner des vêtements de protection, fabriquer les ruches et le matériel pour leur entretien», souligne-t-elle.

Cependant, cette filière agricole serait plus rentable si les apiculteurs s'y adonnaient en utilisant des techniques modernes. L'élément le plus important à ce point de vue est l'utilisation d'une ruche moderne.

Les ruches modernes sont construites de façon à ce que le miel soit extrait simplement alors que l'extraction du miel des ruches traditionnelles (l'élevage en tambour) entraîne la destruction de celles-ci. Le type proposé aux apiculteurs haïtiens est la ruche « Langstroth » (du nom de leur inventeur) ayant une durée de vie de 20 à 25 ans. Elle permet de produire jusqu'à 12 gallons de miel par année à raison de trois gallons par récolte, selon Mme Poteau. Or, la production de miel obtenu à partir des ruches traditionnelles est d'un gallon par récolte.

Au regard des bénéfices que l'on peut tirer d'une telle activité (un gallon de miel se vend environ 1.000 gourdes sur le marché haïtien), l'investissement consenti pour installer une ruche ne semble pas exorbitant. Une ruche moderne coûte environ 4.250 gourdes et une colonie d'abeilles 1.250 gourdes. A cela, il faut ajouter le prix d'autres équipements comme le racloir, le lève cadre, l'enfumoir, le décanteur et l'extracteur entre autres.

Ceux-ci permettent de contrôler les abeilles, manipuler les différentes parties de la ruche et les produits qu'elle renferme. En effet, pour exploiter les produits d'une ruche, l'apiculteur doit procurer à l'abeille un abri, des soins et veiller sur son environnement. Puis, il prend soin de récolter une partie des produits tels que miel, pollen, cire, gelée royale et propolis.

Ceux-là sont utilisés à des fins thérapeutiques et esthétiques. « Le miel est utilisé pour le traitement de certaines maladies, le pollen est un antioxydant, la cire sert à la fabrication de produits de beauté », indique Gisèle Poteau.

Quelque 8.500 familles, vivant majoritairement en milieu rural pratiquent l'apiculture qui leur permet d'accroître leurs revenus. Beaucoup parmi elles ont déjà modernisé leur système d'élevage en adoptant la ruche « Langstroth ».

Jean Claude Sima, est un de ces exploitants à avoir investi dans des ruches modernes. Il s'est lancé dans l'apiculture après avoir côtoyé des élevages d'abeilles alors qu'il était agent forestier pour le Ministère de l'Agriculture.

Il pratique cette activité depuis cinq ans dans la commune de Croix-des-Bouquets et a pu constater les avantages dont il bénéficie en utilisant une ruche moderne. Sa ferme compte dix ruches. Chacune lui fournit en moyenne trois gallons de miel par récolte. «Mes profits auraient pu être plus élevés si je pouvais investir plus d'argent et avoir d'autres ruchers », dit l'apiculteur.

M. Sima a aussi expliqué que cette activité influence même son mode de vie. « Grâce à l'apiculture j'ai compris l'importance de la protection de l'environnement et j'ai même mieux compris certains principes de la vie de groupe », affirme M Sima.

« Les abeilles travaillent en groupe. Chaque jour, j'observe comment une activité faite collectivement peut aboutir à des résultats spectaculaires », poursuit-il.

Ainsi augmenter la production annuelle du pays qui est d'environ 800 tonnes métriques de miel consommées principalement sur le marché local ne serait être que bénéfique pour Haïti. Selon des apiculteurs, le marché est loin de la saturation. Le plus souvent, ils n'arrivent pas à répondre à la demande, témoignent-ils.

La seule menace sérieuse qui plane sur l'avenir du secteur est le déclin des abeilles enregistré en Amérique du Nord et en Europe. Un phénomène qui serait dû à l'utilisation de pesticides notamment. Aucune tendance de la sorte n'a encore été enregistrée en Haïti. Cependant, des actions devraient être entreprises pour, d'une part protéger les apiculteurs contre le varroa (un parasite qui attaque les colonies d'abeilles) et d'autre part, rendre les apiculteurs moins vulnérables aux perturbations climatiques.

Rédaction : Hugo Merveille(Edition Martine Denis Chandler

La police de Delmas présente 7 individus qui seraient responsables du hold-up meurtrier dans une succursale de la Sogexpress

Port-au-Prince/ Port-de-Paix, le 28 octobre 2009 – (AHP) – La police de Delmas a confirmé ce mercredi l'arrestation le week end dernier de 7 individus, dont deux ex-policiers et un policier en instance de revocation, pour leur implication présumée dans le braquage d'une succursale de la Sogexpress le 5 octobre dernier.

Un ancien policier nommé Sinvil Noël parmi les arrestations effectuées dans l'enquête sur le cambriolage de la succursale de la SogeXpress à Delmas (Alertehaiti.ht)

Le hold-up du 5 octobre à Delmas 30 (banlieue nord de la capitale) avait coûté la vie au directeur de cette succursale de la Sogexpress, Mackis Maresco, alors que les bandits s'étaient enfuis avec l'argent liquide volé au cours de l'opération.

Ils avaient également dans leur fuite fait feu sur la voiture du commissaire principal de Delmas, Carl Henry Boucher.

Selon le commissaire Boucher, les nommés Josué Pierre Louis, Jude Jean Michel et Saint Vil arrêtés par la police, sont deux anciens policiers et un agent qui était sous le coup d'une mesure conservatoire.

Il a également fait savoir que 4 autres individus, Edna Dominique, Nickenson Pierre, Michael Mathurin et Jean Pierre Louis Kenson ont aussi été appréhendés dans le cadre de cette affaire.

Ces 4 arrestations ont été faites alors que deux des individus tentaient de fuir un contrôle de routine. Ils ont par la suite conduit la police à mettre la main aux collets de leurs partenaires.

Carl Henry Boucher appelle la population à continuer de faire confiance à l'institution policière dont il renouvelle la détermination à traquer les bandits où qu'ils soient.

Selon le commissaire Boucher, Jean Pierre Louis Kenson serait l'auteur de l'assassinat de M. Maresco.

La plupart des bandits reconnaissent avoir participé à des actes répréhensibles même s'ils ont fait savoir qu'ils ignoraient que le directeur Maresco allait laisser sa peau lors du hold-up.

Pour ce qui est de la fille, Edna Dominique, elle nie avoir soutenu ces présumés bandits dans leurs actes criminels. Elle reconnait cependant être la maitresse du chef du groupe Josué Pierre Louis et qu'elle savait que ce dernier cachait des armes dans leur maison.

Par ailleurs, à Port-de-Paix (nord-ouest), six individus dont une femme ont été appréhendés ce mercredi pour leur implication présumée dans des actes répréhensibles notamment des vols enregistrés dans la commune.

Une motocyclette, une génératriceet d'autres matériels ont été saisis au cours d'une opération des forces de l'ordre.

Chaque matin, captez
Mélodie Matin

MIAMI-DADE COUNTY

SEZON TAKS 2009
OUVÈ POU REKOUVREMAN

Sezon taks 2009 lan ouvè pou rekouvreman nan Konte Miami-Dade. Enpo lokatif yo evalye depi 1 janvye pou jiska 31 desanm epi yo koumanse rekouvreman apati 1 novanm.

Rabè Sou Peman Pi Bonè yo:

4 pousan rabè si nou peye jiska 30 Novanm 2009
3 pousan rabè si nou peye anvan 31 Desanm 2009
2 pousan rabè si nou peye jiska 31 Janvye 2010
1 pousan rabè si nou peye jiska 28 Fevriye 2010
Pa genyen ankenn rabè si nou peye nan mwa Mas

Enpo lokatif yo konsidere fotif oswa pa peye jou 1 Avril.

Kòm rezilta, si nou manke pa peye enpo lokatif yo, nap genyen frè, enterè adisyonèl ak penalite epi tou nou gen dwa menm pèdi pwopriyete nou an.

Si dat rabè an tonbe yon Samdi, Dimanch oswa yon jou konje nasyonal, se pou nou vini an pèsòn nan Biwo Pèseptè an pwochen jou ouvrab lan.

Nou kapab peye:

- Pa entènèt nan: **www.miamidade.gov**
- Pa lapòs - yo baze rabè sou taks aktyèl yo dapre dat so lapòs lan.
- An pèsòn - nan biwo sa-a:

Tax Collector's Main Office
140 West Flagler Street, 1st Floor
Miami, FL 33130

Lè Biwo an ouvri: 8è dimaten jiska 5è nan lapremidi
(Nou pa ouvri nan jou konje nasyonal yo)

Fè chèk yo sou non: **Miami-Dade County Tax Collector**
140 West Flagler Street
Miami, FL 33130
(Peman yo fèt pou yo sòti nan yon Bank Ameriken an lajan Ameriken)

Pou nou tcheke balans nou dwe oswa pou nou kapab fè yon peman sou entènèt, vizite sitwèb Konte an nan: **www.miamidade.gov**

Pou Enfòmasyon sou Enpo Lokatif rele: 305-270-4916 oswa vizite **www.miamidade.gov/taxcollector**

Fernando Casamayor
Pèseptè
Konte Miami-Dade

De l'instruction et du respect pour les « restavèk » à l'IHDC

Dans la commune de Tabarre, un faubourg de Port-au-Prince, une institution travaille depuis 10 ans en faveur des enfants défavorisés de la zone. Il s'agit de l'Institut de développement humain et communautaire (IHDC). Dirigée d'une main de fer par une femme au grand cœur, Nicole César, cette institution donne à ces enfants ce qui leur manque le plus : instruction et affection.

La majorité d'entre des enfants fréquentant l'Institut de développement humain et communautaire sont des « restavèk », c'est-à-dire des enfants placés en domesticité dans des familles d'accueil. Les autres sont des enfants issus de famille très pauvres et/ou de rues. Mais tous un point commun, la précarité.

Enfants sortis du statut de petit esclave domestique (photos de Marco Dormino)

Délaissés par leurs parents en proie aux pires difficultés économiques, ces enfants se voient obligés, dès leur plus jeune âge, de lutter seul pour survivre. Et pour y arriver, ils s'adonnent-ils à toute sortes d'activités.

En effet, dans leur maison d'accueil, les restavèk sont le plus souvent responsables de la plupart des tâches ménagères et prennent soin des enfants de leur famille d'accueil. Les enfants des rues, quant à eux, se prêtent essentiellement au nettoyage des voitures ou e livrent à la mendicité.

Les enfants de l'IHDC sont aussi de petits travailleurs, même quand ils sont dans leur propre famille. Et parmi eux figurent des petits coursiers, ou des « chercheurs de clients » pour les transports publics… un quotidien fait d'obligation, de servitude, de maltraitance au détriment de l'instruction voire de l'affection.

A son retour au pays, après avoir vécu 30 ans aux Etats-Unis et travaillé dans le social, la communication et des droits civiques, Nicole César s'est sentie interpellée par la situation des enfants défavorisés, particulièrement ceux en domesticité. Pour elle, il était impérieux d'entreprendre une action en leur faveur. ***« Nous avons commencé par distribuer des vêtements et des chaussures aux enfants démunis de notre quartier, mais nous avons estimé que ce n'était pas suffisant »***, explique Mme César.

Pour donner plus de poids à son action, elle a mis sur pied avec son mari et deux amis de la communauté de Boston, l'IHDC. Pendant deux ans, l'Institut a travaillé à Carrefour-feuilles, un quartier pauvre de la capitale haïtienne. Il a ensuite ouvert ses portes à Tabarre, une commune dans laquelle il vient en aide aux enfants défavorisés, depuis 8 ans.

« Ce que vivent ces enfants est inhumain. Ici, nous les traitons comme s'ils étaient nos propres enfants ». Respect, compassion, amour sont, en effet, le credo de l'IHDC dont les 30 membres du personnel se dévouent pour la cause de ces petits.

La nécessaire réhabilitation identitaire

Apporter un peu d'humanité dans leur existence passe d'abord par l'attribution d'une identité à ces enfants. En effet, la plupart de ses enfants ne connaissent que leur prénom, ne disposant pas d'acte de naissance. Nombre d'entre eux retiennent uniquement des sobriquets, tels « Ti Jacques» / petit Jacques.

Les familles d'accueil disent la plupart du temps ignorer le nom complet de l'enfant. Raison pour laquelle, dès leur arrivée à l'IHDC, de nombreuses démarches sont entreprises auprès de la famille d'accueil afin de pouvoir retrouver leur nom complet.

Autre priorité dudit centre, l'éducation. Dans leur programme de formation figurent l'éducation religieuse, éducation civique, éducation artistique. Prenant en compte le fait que ces enfants n'aient jamais fréquenté d'institution scolaire, l'IHDC a mis sur pied, à leur profit, un programme académique spécial. Le but de ce programme est de leur permettre de pouvoir intégrer le système scolaire normal.

Ces jeunes bénéficient également d'un repas chaud par jour et de services de santé, qui, parfois, proviennent de personnes de bonnes volontés. A titre d'exemple, une équipe de médecins américains originaires de la ville de Boston rentrés en Haïti avait offert, l'an dernier, des consultations médicales gratuites aux enfants de l'IHDC.

Un défi au quotidien

A chaque jour suffit sa peine à l'IHDC car les défis sont quotidiens. ***« Si nous sommes encore actifs c'est un véritable miracle »,*** comme le souligne Mme César. L'an dernier, les difficultés étaient telles que la directrice craignait de devoir fermer l'institution. L'organisme humanitaire qui vit essentiellement des dons des amis des membres fondateurs, et des revenus de Mme César, par ailleurs directrice de Santé de l'ONG haïtienne FONKOZE, a du mal à joindre les deux bouts.

Pour pouvoir poursuivre son action, la directrice ***« rêve de ce qu'il y a de mieux pour ses petits protégés et son personnel ».*** Mais le mieux coûte cher et les entrées ne sont pas toujours au rendez-vous, malgré les contributions de certaines institutions de la place, telles le Consortium National d'Education Civique (CNEC), la Fondation Panaméricaine pour le Développement (PADF), le Fonds d'Assistance Economique et Social (FAES).

Retenir les enfants, obtenir quotidiennement l'adhésion de leurs parents adoptifs pour que les petits viennent à l'institut sont aussi un enjeu de grande taille. Ces enfants peuvent être occupés à diverses tâches dans leur domicile ou ailleurs. Avec le temps, le personnel de l'IHDC a développé des stratégies pour s'assurer de leur présence régulière.

Ainsi, si dans un premier temps, l'institut ne recevait des enfants âgés de six ans et plus. Aujourd'hui, des touts petits sont aussi admis, il s'agit des petits que gardent les aînés.

« Nous avions constaté que plusieurs enfants ne venaient pas parce qu'ils devaient garder les petits de leur famille d'accueil. Nous avons proposé qu'ils viennent aussi », explique Mme César. La venue des enfants des parents adoptifs est considérée par les responsables de l'institution comme une véritable victoire.

La sensibilisation de la famille d'accueil fait partie également des actions de l'IHDC. Et elle prend plusieurs formes, notamment des visites à domiciles ou encore des séminaires de formation à leur intention. A croire les responsables, ces stratégies permettent au et à mesure aux parents adoptifs de poser un autre regard sur le restavèk, le considérer moins comme une source d'ennuis.

L'action de Nicole César pour ces enfants n'est pas passée inaperçue. Ce 23 octobre elle a reçu le prix Héros de l'Hémisphère. Un prix décerné par la Fondation Panaméricaine pour le Développement (PADF) à un simple citoyen dont « le travail apporte un changement important dans la vie de sa communauté ».

A quand la fin du phénomène restavèk?

Si des petits pas sont faits vers l'amélioration des conditions de vie des enfants de l'IHDC -les responsables disent constater moins de violences corporelles- il n'en demeure pas moins que les enfants restent victime entre autres, de maltraitance psychologique, corporelle, stigmatisation et marginalisation.

Et dans la majeure partie de leur production artistique se reflète la violence dont ils sont souvent l'objet, telle l'initiation sexuelle précoce. Cette triste réalité est aussi présente dans leurs jeux. Aussi, le personnel se voit-il obligé de confisquer révolver en plastique, lame de rasoir, limes à ongles dont ils se servent pour se menacer mutuellement, mais également des pots en plastique contenant de l'alcool.

Le vécu inhumain, comme le qualifie Mme César, des enfants de l'IHDC est quasi identique à celui des 150.000 à 500.000 restavèk du pays. De nombreuses organisations locales et internationales tirent la sonnette d'alarme sur ce sujet, les Nations Unies, entre autres.

Ainsi, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a organisé le 16 septembre dernier un dialogue interactif sur cette problématique avec la rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, Gulnara Shahinian. Des recommandations sont faites par la Rapporteuse spéciale afin de combattre cette forme de maltraitance.

Elles portent notamment sur la nécessité de « faciliter l'enregistrement des enfants à la naissance dans l'ensemble du pays », de « permettre aux familles pauvres des communautés rurales de développer une activité agricole », de « veiller à ce que l'enseignement primaire soit obligatoire et gratuit », « de procéder à une décentralisation pour trouver une solution aux problèmes économiques et sociaux ».

Rédaction : Martine Denis Chandler
Edition : Uwolowulakana Ikavi

Le plus grand paquebot du monde inaugure sa carrière à Labadie

HELSINKI (AFP) — Avec un coût de 900 millions d'euros, ce géant des croisières, commandé par la compagnie américaine Royal Caribbean, pourra transporter jusqu'à 6.360 passagers et 2.000 membres d'équipage.

STX Finlande, une filiale du constructeur naval sud-coréen STX, livrera le navire à la compagnie américaine lors d'une cérémonie au port de Turku dans le sud-ouest de la Finlande. Puis il traversera l'Atlantique pour gagner la côte est de l'Amérique d'où il entreprendra son premier voyage de tourisme, de Fort Lauderdale (USA) à Haïti le 1er décembre.

Royal Caribbean a qualifié ce navire de "bateau le plus innovant et original à ce jour, (où) les zones de divertissement sont des petits villages en mer".

Destiné aux jeunes familles comme aux passagers plus âgés et habituels de ce type de voyages, l'Oasis of the Seas vise à être plus un centre de loisirs qu'un bateau de croisière traditionnel qui naviguerait d'une escale à l'autre.

Dans une interview publiée par le site de la compagnie, le patron de Royal Caribbean, l'Américain Richard Fain, 62 ans, explique que l'image du riche retraité prenant le soleil sur le pont près de la piscine est une idée fausse. "La moyenne d'âge de nos passagers", dit-il, "est de 44 ans. Je n'appelle pas ça être vieux, n'est-ce pas?".

Le nouveau navire proposera ainsi une piscine à vague pour surfer, un mur d'escalade, une tyrolienne au-dessus de la promenade, procurant une variété et un nombre d'activités tels que les passagers pourront rester toute la croisière à bord s'ils le souhaitent.

Des pièces de Broadway et des spectacles sur glace offriront des loisirs plus reposants.

De vrais arbres apporteront de l'ombre aux passagers dans les espaces publics du navire, pas moins de 40% de la surface du bateau, un record selon la compagnie propriétaire.

Doté de 16 ponts sur une hauteur de 65 mètres au-dessus de la ligne de flottaison, long de 360 mètres sur 47 de large, ce géant dépassera de 32 mètres le Freedom of the Seas qui détenait jusqu'alors le record de longueur pour un bateau de croisière.

Ses cheminées télescopiques lui permettront de passer sous les ponts qui franchissent les détroits du Danemark, pour rejoindre l'Atlantique.

Royal Caribbean avait commandé l'Oasis of the Seas en 2006 et, un navire-jumeau, l'Allure of the Seas, un an plus tard. Cette réplique sera livrée à l'automne 2010.

Mais après ces commandes, la crise est venue brutalement frapper le secteur maritime. Ainsi, fin octobre, des places étaient encore disponibles pour le voyage inaugural de quatre jours en décembre et les carnets de commande de STX, le seul constructeur naval finlandais spécialisé dans les gros bateaux, sont désespérément vides et les ouvriers menacés de chômage.

L'Oasis of The Seas, photos utilisées dans les dépliants publicitaires de la compagnie maritime

Santé et éducation civique comme outil d'autonomisation des femmes

Elles sont plus de 7.000 femmes à travailler au sein de la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI) à Port-au-Prince. La grande majorité de ces ouvrières se trouvent confrontées au problème d'accessibilité de produits et services dont les soins de santé. Et c'est pour apporter une réponse à cette carence que le centre de Promotion des Femmes ouvrières (CPFO) a été créé.

Etabli au cœur de la SONAPI, le CPFO permet depuis près de 25 ans aux femmes travaillant dans ce complexe industriel d'avoir accès à des soins de santé en matière de reproduction. Les bénéficiaires ont également droit à une formation en éducation civique et légale.

Femmes recevant des soins et conseils de santé (photo Marco Dormino)

En effet, l'éloignement de leur lieu de travail par rapport aux centres médicaux et les contraintes liées à leurs horaires de travail constituent pour ces ouvrières un frein, notamment en ce qui a trait à la prise en main de leurs problèmes de santé.

Institué à la SONAPI, le CPFO a pour objectif de promouvoir la capacité de prise de décision de ces femmes. Et pour y arriver, il travaille au renforcement de leur autodétermination en tant que femmes, mère et ouvrières. Une façon pour elles de parvenir à un changement dans leurs conditions de vie et de travail.

Aux bénéficiaires, le CPFO offre deux grands programmes : un programme de santé de la reproduction et un programme d'éducation civique et légale. *« Au centre nous travaillons à donner aux femmes des outils pour bien se positionner dans la société »*, affirme la directrice de l'institution, Djenane Ledan.

Et la directrice de l'information au CPFO, Myrlène Joanis, de faire valoir que *« des soins en santé féminine et de la reproduction ainsi que des informations sur la sexualité permettent aux femmes d'avoir un meilleur contrôle sur leur vie »*.

Elle souligne, en effet, que *« nous vivons dans une société où la femme a une tendance naturelle à se considérer comme inférieure à l'homme »*. Ainsi, les programmes offerts contribuent-ils à *«ouvrir les yeux des femmes »*, en leur faisant développer un meilleur estime de soi.

Le programme en santé de la reproduction contient toute une série de formations, de consultations et de soins en santé féminine et en planification familiale. Elle inclut également une présentation des IST/VIH Sida.

Un deuxième aspect de ce programme a trait aux soins de santé. Ceux-ci sont fournis sur deux sites du CPFO. Une, située à l'intérieur même de la SONAPI, l'autre, à proximité du parc industriel.

En ce qui a trait au programme d'éducation civique, il a pour vocation de sensibiliser et d'informer les ouvrières sur les droits de la personne, les statuts juridiques de la femme et les droits du travail. Il s'agit en outre d'échanger avec elles sur les problèmes légaux auxquels elles sont confrontées en tant que femme, ouvrières et citoyennes.

A cela s'ajoute une formation en alphabétisation.

Les bénéficiaires témoignent du changement que ces différents services leur apportent. Parmi celles-ci, Eunique, mère de deux enfants et travaillant à la SONAPI depuis une dizaine d'années. *«C'est ici que je suis une méthode de planning familial, confie l'ouvrière, ajoutant que toutes ces formations m'ont permis de mieux gérer ma vie de femme »*.

De son côté, Ivane, après avoir bénéficié de l'encadrement du CPFO, y est devenue une monitrice, ce, depuis maintenant 10 ans. *« J'y ai appris mes droits, des éléments importants pour ma santé. D'abord, j'ai commencé à aider mes consoeurs, mes voisins, puis je suis devenue promotrice »*, raconte Ivane.

Le travail de promotrice contribue en effet à faire bénéficier les services du centre à d'autres membres de la population évoluant dans les environs du centre. Les anciennes ouvrières peuvent également en bénéficier.

Aussi, même après avoir quitté son travail à la SONAPI, Angemie continue de fréquenter le CPFO. *« Les conditions d'accueil et les services offerts sont très précieux pour moi et mon mari»,* dit-elle.

(AUTONOMOSATION / p. 11)

Des organisations haïtiennes et dominicaines appellent à la fermeté pour prévenir de nouveaux assassinats

Port-au-Prince, le 28 octobre 2009 – (AHP) - Plusieurs organisations haïtiennes et dominicaines de défense de droits humains dont le Groupe d'Appui aux rapatriés et Réfugiés (GARR), la Commission Episcopale Justice et Paix (JILAP) et la plate-forme Vida pressent les autorités des deux pays de faire montre de fermeté pour prévenir les cas d'assassinats de citoyens haïtiens en République Dominicaine.

Le 23 octobre dernier, au moins 3 citoyens ont été attaqués, tués, décapités, puis brûlés dans des fours à charbon, par des hommes armés dominicains dans la localité de Boca de Cachón(non loin de la frontière Jimani/Malpasse) par des groupes armés

.Le GARR, tout en saluant la réaction des autorités des deux pays qui ont condamné cet acte odieux et ont annoncé la mise en branle de l'action publique contre les présumés auteurs, se dit préoccupé par les agissements répétés de certains groupes en République Dominicaine(RD) qui pensent avoir le droit d'attaquer et de tuer des Haïtiens/nes comme bon leur semble.

L'organisation presse aussi les autorités des deux pays de faire montre de fermeté pour prévenir ces actes en décourageant les discours de haine et les incitations à la violence contre la présence de ces migrants.

Dans ce sens, le GARR dit condamner les déclarations publiées dans des médias dominicains où certaines personnes se demandent s'il faut organiser un massacre du type de celui de 1937 (sous le dictateur Trujillo) en vue de contrôler « l´invasion pacifique des Haïtiens/nes » (Source : Hoy, 11/10/2009). L'organisation condamne également une série d'éditoriaux qualifiant la présence haitienne de tous les maux entre autres de « cancer »

Le GARR exhorte les deux Etats à prendre des mesures pour redynamiser la Commission Mixte bilatérale, un espace officiel dont disposent les deux pays pour discuter et prendre des décisions sur un ensemble de questions.

Un tel geste constituerait, selon le GARR, un signal clair démontrant la volonté des deux Etats de dialoguer et d'agir sur certains dossiers difficiles au lieu d'en laisser l'initiative à des groupes d'individus. Il demande également à l'Etat haitien de se pencher sur la situation de pauvreté extrême qui affecte les populations de plusieurs communautés de la frontière, en leur offrant des moyens de survie susceptibles de les retenir dans leur pays.

L'association dominicaine Plataforma Vida condamne, elle aussi, les meurtres perpétrés, le 23 Octobre 2009 dans la communauté de Boca de Cachon à Jimani.

L'organisation se demande s'il existe des personnes sans humanité au point de pouvoir tuer ainsi d'autres êtres humains et de ne manifester aucune compassion même à l'égard des enfants ? Cet acte est indigne de nous et une honte pour le pays, dit l'organisation dominicaine dans un communiqué de presse.

La Plateforme Vida exige, elle aussi, des autorités dominicaines une enquête pour déterminer et punir les responsables de ces meurtres afin d'éviter que cela devienne une pratique chez de petits groupes de dominicains scélérats et criminels.

Cette organisation affirme avoir mené une enquête qui a révélé que plusieurs personnes prennent l'habitude d'exécuter des haïtiens. Parmi ces exécuteurs, figurent un certain Rafael, lieutenant retraité et Rafael fils de Chedin, lesquels circulent avec plusieurs armes à feu, dit Vida citant des personnes interrogées.

Cette organisation lance un appel au Procureur de Jimani, Ruddy Perez Medrano, pour qu'il mène une enquête sur ces rumeurs, rappelant aux autorités dominicaines qu'elles ont la responsabilité d'enquêter sur les rumeurs publiques, d'après le code pénal dominicain.

Les condamnations faites par le gouvernement à travers la Chancellerie ne suffisent pas, dit Plateforma Vida, appelant à une enquête en bonne et due forme pour déterminee les criminels responsables de ces actes odieux et les punir.

La Commission Episcopale Justice et Paix (JILAP) a, de son côté, écrit au ministre haïtien des affaires étrangères, Alrich Nicolas, pour attirer son attention sur la situation des haïtiens en République Dominicaine et qui semblent être livrés à eux-même

L'assassinat des ressortissants haïtiens en République Dominicaine participle à une vision, un mode de réflexion auxquels la population dominicaine est exposée à longueur de journée, note JILAP.

Selon JILAP, l'esprit du citoyen dominicain est preparé à accepter n'importe quel acte perpétré contre les haïtiens.

La JILAP appelle les autorités haïtiennes à élaborer une politique migratoire pour combattre le phénomène de migration illegale. L'organisation plaide elle aussi pour la reprise des activités de la commission mixte haïtiano-dominicaine de même qu'une dynamisation de la représentation diplomatique haïtienne en République dominicaine.

Les autorités doivent agir pour prévenir de nouveaux assassinats de migrants/es haïtiens

Le Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés(GARR) est préoccupé par les agissements répétés de certains groupes en République Dominicaine(RD) qui pensent avoir le droit d'attaquer et de tuer des Haïtiens/nes comme bon leur semble. L'assassinat, le mardi 20 Octobre 2009, d'au moins trois citoyens haïtiens à Boca de Cachón(non loin de la frontière Jimani/Malpasse) par des groupes armés qui les ont attaqués, tués, décapités, puis brulés dans des fours à charbon, est un acte révoltant, intolérable qui ne doit plus se répéter.

Le GARR salue la réaction des autorités des deux pays qui ont condamné cet acte odieux et ont annoncé la mise en branle de l'action publique contre les présumés auteurs.

Le GARR convie les autorités haïtiennes et dominicaines à faire montre de fermeté pour prévenir ces faits en décourageant les discours de haine et les incitations à la violence contre la présence de ces migrants. Dans ce sens, il condamne les déclarations publiées dans des médias dominicains où certaines personnes se demandent s'il faut retourner au massacre de 1937 en vue de contrôler « l´invasion pacifique des Haïtiens/nes » (Source : Hoy, 11/10/2009). Il condamne également une série d'éditoriaux qualifiant la présence haïtienne de tous les maux entre autres de « cancer » (Source : Listin Diario, 02/10/2009).

Le GARR salue la mémoire des personnes assassinées et adresse ses sympathies aux familles éprouvées. Il demande à l'état haïtien de soutenir le blessé Mésilus Désir, dont l'état de santé nécessite encore des soins intensifs et d'assister les familles des personnes tuées devant les tribunaux dominicains par le biais des services juridiques du consulat haïtien à Barahona.

Le GARR exhorte les deux Etats haïtien et dominicain à prendre des mesures pour redynamiser la Commission Mixte bilatérale, un espace officiel dont disposent les deux pays pour discuter et prendre des décisions sur un ensemble de questions. Un tel geste constituerait un signal clair démontrant la volonté des deux Etats de dialoguer et d'agir sur certains dossiers difficiles au lieu d'en laisser l'initiative à des groupes d'individus. Il demande également à l'Etat haïtien de se pencher sur la situation de pauvreté extrême qui affecte les populations de plusieurs communautés de la frontière, en leur offrant des moyens de survie susceptibles de les retenir dans leur pays.

Colette Lespinasse
Coordonnatrice GARR

Robert Bazile : 1917 - 2009

(IN MEMORIAM... suite de la page 2)

tard, le Haitian Refugee Project devient le *Washington Office on Haïti*, travaillant étroitement toujours avec d'autres organisation haïtiennes à travers le monde à la défense des Haïtiens. Robert Bazile est toujours aussi actif dans toutes ces activités, participant au déroulement des multiples marches qui eurent lieu à Washington D.C., ou à l'organisation de fêtes culturelles dans la communauté.

Au nombre de ses activités, il sied de souligner le *Dollar March*, un groupe formé sur l'initiative de Charles Auguste Charlot et composé de Robert Bazile, Adrien Léger, Serge Bellegarde. Travaillant étroitement avec le feu Père Volel de l'Église Sainte-Anne, le groupe recueillait chaque semaine de membres de la communauté haïtienne la modique somme de 1 dollar pour envoyer chaque mois au Père Volel une somme d'argent l'habilitant à prendre en main de nombreux enfants et l'école qu'il gérait. Robert Bazile était toujours là.

Je l'appelais Robert, tout simplement, bien qu'il eut pu être mon père. Il ne s'en formalisa jamais, au contraire. En dépit de toutes ses tribulations, ses activités à l'église, au sein de la communauté, Robert et sa femme Rolande avaient pu élever une grande famille de 6 enfants dans un milieu étranger, avec toutes les difficultés d'ordre social et économique que cela implique. On peut s'imaginer combien difficile fut la tâche ! Robert Bazile fait partie de cette génération de militaires (hélas si rares de nos jours) honnêtes, bien formés, ayant un idéal et dotés d'une vision de leur pays qui transcendait le genre de mesquinerie et d'absence de dignité qui caractérisaient l'armée des Duvalier. Lorsqu'il fut « jugé » pour trahison par Duvalier en 1960 et « dépouillé » par ce dernier de sa nationalité haïtienne, Duvalier, dans son optique rétrograde, pensait se débarrasser d'un ennemi ; cependant c'est le pays qu'il privait d'une tête solide, car si le Programme *Pote Kole* avait été autorisé à poursuivre ses activités sans interférence, j'ose dire sans l'ombre d'un doute que sous la direction de Robert Bazile, le développement d'Haïti aurait été sur une bien meilleure voie.

La disparition de Robert Bazile, comme le disait son fils Ronald, ne devrait pas être un motif de tristesse, mais bien plutôt une célébration. Célébration d'une vie bien comblée, d'une vie motivée tant sur le plan social que sur le plan professionnel, d'une vie d'activisme. Intègre, honnête, discipliné, brutalement franc et direct, le Colonel Robert Bazile demeure un modèle à suivre.

Que Robert Bazile repose en paix après avoir bien rempli ses 92 ans sur terre et puisse son exemple inspirer la nouvelle génération !

Serge Bellegarde

Grand Prix international Métropolis Bleu à Dany Laferrière

Montréal, 27 oct. 09 [AlterPresse] — Le Grand Prix international Metropolis Bleu 2010 vient d'être attribué à l'écrivain haitien Dany Laferrière pour l'ensemble de son œuvre.

Ce prix, d'une valeur de 10.000 $, sera remis au cours de la 12e édition du Festival littéraire international de Montréal Metropolis Bleu, qui se déroulera du 21 au 25 avril à l'Hôtel Delta Centre-ville, à Montréal.

« Je suis touché par ce prix qui couronne l'ensemble de mon œuvre, et je l'accepte en pensant à n'importe quel jeune écrivain qui écrit en ce moment en Haïti », déclare Dany Lafferière à un correspondant d'AlterPresse.

« Je suis enchantée que Dany Laferrière ait accepté notre invitation, d'autant plus que cet auteur montréalais reconnu pour la qualité, l'audace et la pluralité des genres dans son œuvre est un ami du Festival Metropolis Bleu depuis longtemps », affirme pour sa part Linda Leith, présidente et directrice artistique de la Fondation Metropolis Bleu.

Le Festival Metropolis Bleu travaille beaucoup avec Haïti, notamment avec la maison d'édition Mémoire d'encrier, qui organise sur une base régulière des animations et lancements autour des auteurs de la diversité.

Pour Rodney Saint-Éloi, écrivain et directeur des éditions Mémoire d'encrier, « ce prix est un rappel du grand courage littéraire de Dany Laferrière. Après *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain, voici que *L'énigme du retour* (dernier roman de Laferrière) est en train de devenir le grand roman de la tragédie haïtienne », relève-t-il.

« Avec Laferrière, c'est aussi d'Haïti et de sa dignité qu'il est question, un pays debout malgré toutes les dérives », ajoute Saint-Éloi.

Parmi les précédents récipiendaires du Grand Prix littéraire international Metropolis Bleu, figurent Carlos Fuentes (2005), Maryse Condé (2003) et Norman Mailer (2001).

L'énigme du retour (Grasset, 2009) est en lice en France pour six prix : Médicis, Fémina, Wepler, Décembre, Télérama, France-Télévision.

Chaque matin, captez
Mélodie Matin
sur 103.3FM

Le Manolo Inn
DANS LES NIPPES

- Des kilomètres de plage
- Chambres tout confort avec air conditionné et Salle de bain attenante
- Cuisine du terroir préparée par un « Grand Chef »
- Le Saut du Barril
- Le Palais de Sudre Dartiguenave à Anse à Veau
- La Petite Eglise de Petit Trou datant de du 17ème siècle…

Téléphones : 566-5361
401-7108 / 514-0304
lemanoloinn@mac.com

Internet disponible pour les clients

ADOMI PURCHASING AGENCY
Tel. : 786-457-8830 • Fax: 305-756-0979
e-mail pasacalia@aol.com
Pour tous vos achats :
Equipements pour construction / Pièces de voiture / Camion / Equipement médical
Par avion ou par bateau.

UNIVERSITE
Centre de Formation et de Développement Economique (CFDE)

10 départements d'études

Licence en :
- Gestion d'Entreprise
- Conception et Exécution de Projet
- Economie et Finance
- Sciences de l'Education
- Sciences Comptables
- Relations Internationales
- Gouvernance

Diplôme en :
- Informatique de Gestion
- Relations Publiques
- Gestion de la Microfinance

Contactez nous :
Angle Delmas 75 et Impasse Hérard # 3,
Port-au-Prince, Haïti, W.I.

www.cfdehaiti.com
Par courriel: Administration@CDFEHaiti.com
GBrunet@CFDEHaiti.com

Par téléphones : (509) 2246-1425 \ 3555-1575
2513-3726 \ 3767-1575

CMP CENTRE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT ET DE PRODUCTIVITE

Parents, vous qui rêvez d'un avenir meilleur pour vos enfants, confiez les au CMP

ANNEE ACADEMIQUE 2008-2009

PROGRAMMES

LICENCE EN:

Marketing	: 4 ans
Sciences Comptables	: 4 ans
Gestion des Affaires	: 4 ans
Sciences Informatiques	: 4 ans
Marketing Management	: 2 ans
Secrétariat bureautique	: 2 ans
Gestion-Finance –Marketing	: 1 an ou 2 ans
Comptabilité informatisée	: 1 an
Assistance Administrative	: 1 an
Informatique cycle court	: 60 heures/ 2 ans
IT Essentials (CISCO)	: 70 heures

Pour toutes informations supplémentaires:
CMP, Delmas 30
Tels.:2 513-8361, 3 730-2485, 2 246-2299
Email: cmpcogefosa@hotmail.com pierreandreg@yahoo.fr

KJ ADVERTISING SERVICES
P.O. BOX 600673
Miami Florida, 33160-0673

Publicités: Radio, Journaux et Tv.
Aussi un service de traduction de Documents etc.

Info (954) 559-7729
Evens Hilaire
Consultant

VISION MORTGAGE BANK, INC

EVENS HILAIRE
Loan Consultant

12788 West Dixie Hwy, Miami, Florida 33161
Phone: (305) 891-2225
Fax (305) 891-2559
Cell (786) 285-0384

HACEPA
The Haitian American Center for Economic and Public affairs
Together with
ABICC -The Association of Bi-National Chambers of Commerce
Cordially invite you to a
Business Mission to HAITI
Join us and discover the land of unique business opportunities Ninety minutes flight from Miami
From Wednesday, November 4, 2009 to Saturday, November 7, 2009
Cost: $685.00
Includes: **Airfare with American Airlines, 3 hotel nights, ground transportation, transfers, and meetings with the private and public sectors**
Deadline for reservation and payment
October 10, 2009 (Limited space available)

Registration fee: $50 payable to HACEPA
For payment, please send a check to HACEPA
to the following address:
1970 N.W. 180 Street, Miami Gardens FL 33056
For further information, call:
J.C. Cantave to 305-623-1979
or by e-mail to jccantave@haititradecenter.com

Haiti is looking for investors and partners in the following sectors: Communication - Transportation - Manufacturing - Public Health - Agro-Business - Infrastructure - Tourism - Real Estate Development – Trade

Grippe A/H1N1: plus de 22 millions de doses de vaccin disponibles aux Etats-Unis

Plus de 22 millions de doses de vaccin contre la grippe A/H1N1 sont désormais disponibles, ont rapporté mardi les autorités sanitaires américaines.

Même s'il est encore difficile d'obtenir des vaccins, "nous commençons à assister à une augmentation de leur disponibilité", a souligné lors d'un point-presse le Dr Thomas Frieden, directeur des Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

La semaine dernière, seules 14 millions de doses étaient disponibles, alors que le gouvernement américain avait initialement prévu que 120 millions de doses seraient disponibles à la mi-octobre. Il table désormais sur 45 millions de doses en novembre.

La pénurie a entraîné la frustration des Américains et "il est aussi probable que le nombre très limité de vaccins ait été une des raisons pour lesquelles certaines personnes ont voulu se faire vacciner", a observé le Dr Frieden. A terme, le gouvernement espère disposer de 225 millions de doses si nécessaire.

Les responsables des CDC estiment qu'au moins 1.000 Américains ont succombé à la grippe A/H1N1.

AP

Santé et éducation civique

(... suite de la page 9)

En effet, le CPFO fournit quelques services aux hommes afin de renforcer l'impact de son travail. Aussi, les compagnons d'ouvrières participent-ils à des séances de formation sur la planification familiale. Ils ont en outre la possibilité de se faire tester gratuitement pour le VIH-SIDA et suivre des traitements pour des infections sexuellement transmissibles.

Le CFPO fonctionne avec une équipe d'une trentaine de personnes presqu'exclusivement féminin. Celle-ci comprend des professionnels en santé, en droit civique et légale, en communication, des formatrices, des animatrices, des travailleuses sociales, entre autres.

Les actions de cette institution sont notamment supportées par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). Cette dernière, pour l'année 2009, finance les services en santé de la reproduction au CPFO à hauteur de 96.970 dollars américains.

Rédaction : Hugo Merveille
Edition : Uwolowulakana Ikavi

Haïti en Marche

Parleurs

« Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli,
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli. » Boileau

Chers amis, je ne sais pas trop bien pourquoi, mais j'imagine que c'est le climat politique de ces derniers jours, en Haïti, à Port-au-Prince, qui a fini par me pousser à croire que notre cher pays est le règne de l'imprévisibilité. De « l'imprévisibilité calculée ». De « l'imprévisibilité planifiée ». Tout peut avoir lieu dans notre cher petit pays. Dans notre « plat pays ». Et, le moment d'après, on a la sensation que rien ne s'est jamais produit. La facilité d'adaptation de ce peuple me surprend de plus en plus. Ce « sa w vlé m fè » nécrose les esprits et ankylose la volonté d'agir. Soudainement les modes de fonctionnement sont altérées, de façon « faussement imprévisible » et puis, le phénomène attendu s'étant produit, le moment d'après, tout reprend son cours comme si la nature ne voulait laisser aucun vide. La séquences suivent généralement cet ordre : Situation d'équilibre (instable) - Signes indicateurs de malaise - Phénomène incitateur inaperçu - Action provocatrice de changement - Silence indicateur de l'adaptation de l'environnement à la nouvelle réalité - Trouble récupérateur - Nouvelle situation d'équilibre (indifférent). Puisque le fonctionnement de ce pays est basé sur l'inéquité sociale, les situations d'équilibre ne se produiront jamais dans des conditions de stabilité. Nous sommes donc condamnés à des « Coups d'État » permanents : « coup d'état émotionnel », « coup d'état institutionnel », « coup d'état intellectuel », etc.

Enfin, chers amis, je crois que ce jour, le 29 Octobre 2009, sera retenu dans l'histoire d'Haïti comme une journée mémorable. Tout se jouait sur le « bord-de-mer ». Certains parlaient de match de football. Entre deux équipes. Cette fois, l'une minoritaire, l'autre majoritaire. Le jeu de la démocratie permet de se livrer à ce genre d'ébats consistant en des débats inégalement répartis, numériquement injustes. L'une des équipes fit valoir sa condition de favori et laissa passer le temps en sa faveur. Prévoir une objection, dit-on, c'est la réfuter, sans être obligé d'y répondre. Voilà ce qui semblait constituer la stratégie de l'équipe qui se voyait gagnante avant même le coup d'envoi. Tout le monde semblait connaître l'issue du conflit. Victime et bourreaux. Un scénario déjà prévu, écrit par les acteurs eux-mêmes.

Un ami parla de tragédie et me fit penser au théâtre classique, avec la règle des trois unités :

- Unité d'action : Un point essentiel au cœur de l'intrigue, le renvoi d'un Chef de Gouvernement accusé d'incapacité de faire disparaître la misère du peuple. Toutes les actions secondaires sont liées à cette intrigue principale.
- Unité de temps : Déroulement en moins de 24 heures.
- Unité de lieu: un décor intérieur, un palais législatif pour mieux montrer l'ampleur de la tragédie qui devait avoir lieu.

À ces trois règles fondamentales, les spécialistes ajoutent parfois *l'unité de ton, qui constitue une autre dimension importante de l'esthétique classique : elle imposait de maintenir le même niveau de langue dans toute la pièce et dans la bouche de tous les personnages, quel que soit leur rang.*

Cependant, connaissant la réalité de notre pays, disons que l'on ne peut demander au « Giraumont » de donner des « Callebasses ». Donc, oublions cette dernière règle et laissons aux « Parleurs » la liberté de parler comme bon leur semble. Pourvu qu'ils utilisent une langue pouvant être comprise.

Enfin, chers amis lecteurs, pour éviter de tomber dans le piège de l'inconstitutionnalité, ils auraient pu avoir recours à la « contraction du temps », du « temps législatif » qui, malheureusement dépend des intérêts de l'heure. Le temps législatif vient de montrer qu'en Haïti aussi il peut défier les lois de la relativité et, indépendamment de la vitesse à laquelle se produisent les faits, indépendamment de l'espace dans lequel ils se produisent, le temps peut s'arrêter et permettre de prendre les décisions qui s'imposent, si les limites deviennent floues. Il y a eu un précédent. Il y a toujours des précédents. Cela montre notre manque d'originalité. Au Mexique, la Chambre des Députés, qui ne siège pas en permanence, fut convoquée, à la date limite, le mardi 20 octobre dernier, de façon extraordinaire, pour débattre un paquet de mesures fiscales destinées à combattre la crise sévère que traverse le pays. Un groupe de députés voulut l'empêcher et, à 23h59, l'horloge législative s'arrêta pour ne recommencer à « battre la mesure » qu'à 5.30 a.m. Une minute dura l'espace de 331 minutes. Dilatation du temps. Relativité pure et simple. Chez nous, le temps s'allongea un peu moins, nos parleurs n'eurent pas suffisamment de cordes à leurs arcs. Heureusement. Pour un peu moins, on aurait eu un coup d'état avant. Comme au Honduras. Comme Micheletti face à Zelaya. Le grand duel. Comme à la Chambre. Comme pour notre Sénat. Les armes y étaient aussi. Dit-on ! Le huis clos permis de s'en débarrasser. Des armes, non pas de la Première. Cela vint plus tard.

Enfin, je me demande pourquoi on aurait à utiliser le même temps que les autres pays si nos « rythmes vitaux » sont différents. Nous ne changeons même pas l'heure d'été ou l'heure d'hiver. Prenons notre temps pour faire changer les choses et si entre-temps il nous arrive de changer de responsables en plein mouvement, sans s'empresser, changeons le cap. Suivant le vent ! « Van an viré », « Tan an Changé », changeons de responsables. « Point barre ». Comme bon nous semble. Laissons aux autres le temps d'apprendre à nous comprendre.

Vive la différence !

Oscar Germain
germanor2005@yahoo.fr
Novembre 2009

Université : Le comité de facilitation présente un rapport préliminaire qui ne fait pas l'unanimité

Port-au-Prince, le 28 octobre 2009 – (AHP) – Le comité de facilitation sur la crise universitaire informe avoir remis mardi un rapport préliminaire au président René Préval qui l'avait mandaté pour aider à trouver une solution à la crise qui secoue depuis plus d'un an l'Université d'Etat d'Haïti (UEH), plus particulièrement la Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP).

Le porte-parole dudit comité, le journaliste Hérold Jean François, a fait savoir que le comité, après avoir rencontré les acteurs impliqués dans cette crise, a fait plusieurs recommandations aux autorités.

Au nombre de ces recommandations figurent la réouverture de la Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP), et la consolidation de cette réouverture, la réaffirmation du principe de l'autonomie de l'UEH avec ses attributs, la création dans l'immédiat d'une commission de vérité par le Conseil de l'UEH, la création d'une Commission de discipline Ad Hoc et de vérification des sanctions ainsi que l'accélération et le renforcement de la Commission de Réforme de l'Université et allocation de moyens.

Hérold Jean François formule le souhait que les recommandations du comité soient évaluées, considérées et mises à profit en vue d'une relance des activités dans toutes les entités de l'Université d'État.

Le professeur Ansy Pierre, membre du conseil de la Faculté des Sciences Humaines (FASCH) et du Conseil de l'UEH, a réagi de façon prudente à la publication du rapport du comité de facilitation.

Il dit souhaiter que "les acteurs concernés par la crise universitaires analysent de manière approfondie le rapport du comité présidentiel".

Pour sa part, James Beltis, étudiant de la FASCH et membre du comité central des étudiants, a fait savoir que les membres du comité présidentiel sur la crise universitaire ne sont pas imbus des problèmes réels confrontés par l'UEH.

Le rapport du comité ne reflète en rien les principales revendications des étudiants, estime James Beltis.

Selon l'étudiant, le comité de facilitation a échoué dans ses tentatives de trouver une sortie de crise à l'UEH. Il a également indiqué que les étudiants travaillent actuellement sur l'élaboration d'un cahier des charges qui va tenir compte des problèmes réels auxquels l'UEH est confrontée de même que leur vision de la réforme de l'Université.

Un membre du rectorat de l'niversité ayant requis l'anonymat, s'est gardé de commenter le rapport, affirmant vouloir attendre la rencontre prévue enre les acteurs de la crise et le président Preval pour voir dans quelle mesure le rapport reflète les dicussions que le comité a eues avec les membres du rectorat.

Haïti-Loisirs: Le ciné Impérial mis en vente

27 octobre 2009 - L'Impérial, la dernière salle de cinéma de Port-au-Prince qui a récemment fermé ses portes, a été mis à la vente, a-t-on appris.

Des professionnels du cinéma haïtien se montrent préoccupés par la fermeture de la plupart des centre de loisirs du pays. Le dernier en date est le complexe cinématographique de Delmas 19 (nord-est de Port-au-Prince) qui a éteint ses projecteurs à la fin du mois de septembre.

Cependant, contrairement aux locaux du Capitol et du Rex, celui de l'Impérial ne restera pas inoccupé. Ses propriétaires projettent de le vendre, avons-nous appris.

On avance le chiffre de 1 million 750. 000 dollars américains.

Contacté par HPN pour confirmer cette information, le directeur du complexe, Mario Célestin, n'a pas voulu se prononcer ni donner plus de détails sur cette mise en vente et sur ce chiffre.

L'acteur et assistant-réalisateur Haendel Dorfeuille, qui a ouvert sur le réseau social Facebook un compte pour « sauver les salles de cinéma en Haïti », s'indigne que personne, ni du secteur privé ni du secteur public, n'ait rien fait pour sauver la dernière salle de cinéma de Port-au-Prince, et que l'on laisse tous les centres de loisirs se fermer un à un sans réagir.

« Les nouveaux propriétaires vont peut-être en faire un supermarket ou quelque chose qui n'a rien à voir avec le cinéma », craint le fils de Roland Dorfeuille (Pyram).

JJ/HPN

Education: 5000 professeurs révoqués sans salaire

30 octobre 2009 - Alors que le ministère de l'Education avait des fonds à sa disposition pour payer des arriérés de salaire à des dizaines de milliers de contractuels de la fonction publique, 5000 enseignants ont été révoqués sans percevoir de salaire.

Comme un coup de tonnerre, la nouvelle de la révocation de 5.000 enseignants de la fonction publique a ébranlé des syndicats de professeurs. Les éducateurs révoqués figuraient parmi les dizaines de milliers de contractuels qui réclamaient plusieurs années d'arriérés de salaire et leur lettre de nomination.

Une importante somme d'argent avait été décaissée pour le paiement d'arriérés à des enseignants de la fonction publique qui indiquaient avoir travaillé plusieurs années sans percevoir le moindre salaire.

Dans un premier temps, le dit ministère entendait diligenter une enquête pour répertorier les professeurs qui avaient effectivement travaillé sans lettre de nomination et sans rémunération.

Cette situation a révolté le regroupement « APA », une organisation de professeurs, qui demande au ministère de l'Education nationale de reconsidérer le dossier des professeurs révoqués.

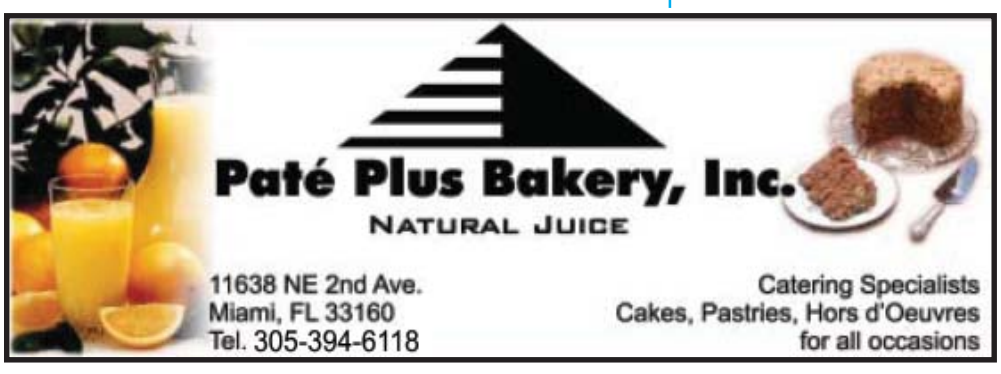

The Miami-Dade Board of County Commissioners, through the efforts of Commissioner Barbara J. Jordan, has allocated $1.2 million for the rehabilitation of single-family home in Opa-locka through the Opa-Locka Home Rehabilitation Program. Homeowner may qualify for up to $30,000 to repair roofs, electrical and plumbing systems, replace windows, doors, air conditioning units, flooring and kitchen and bathroom fixtures.

For more information on how to take advantage of this opportunity, contact the Opa-Locka Community Development Corporation at (305) 687- 3545 extension 236 or you may visit our office at 490 Opa-Locka Blvd. Suite 20, Opa-Locka, FL 33054.

Mélodie 103.3 fm

Haïti en Marche

Un concours pour des Jeunes sur l'Idéal Dessalinien

L'Association des Jeunes Impliqués Socialement a organisé du 14 septembre au 31 octobre un concours s'adressant aux jeunes haïtiens et haïtiennes. Le thème retenu était « L'idéal Dessalinien actualisé ».

La catégorie Junior avait comme sujet: Si tu étais Dessalines, Pourquoi lutterais-tu Aujourd'hui?

Et la Catégorie Senior: Vous inspirant de la réalité actuelle de la société, contre quoi Dessalines aurait-il lutté aujourd'hui?

La représentante de l'Association, Line Vanessa Alexandre, nous a confié qu'ils sont passés dans vingt cinq écoles pour parler de ce concours et 10 écoles ont participé. Ils ont reçu 35 textes.

Deux gagnants ont été sélectionnés par un jury constitué par la Fondation Félicité Bonheur Dessalines, de Madame Baïna Bello. Les gagnants sont Clarkens André, 18 ans, grand gagnant de la catégorie Senior et Claudy Cooper, 15 ans, gagnante de la catégorie Junior.

Les deux gagnants étaient les invités de Mélodie Matin (103.3 FM) le mardi 3 Novembre.

Qu'il s'agisse de l'un ou l'autre, ces jeunes nous ont paru pleins de fougue. C'est de leur âge ! Mais en même temps très conscients de la dégringolade de leur pays, celle de ses valeurs morales et de ses idéaux.

Pour Clarkens, Dessalines c'est d'abord le Refus de tout compromis politique sur la question de l'indépendance, l'Unité dans le camp des haïtiens pour bâtir et défendre la jeune nation et l'établissement d'une Justice sociale. Pour le gagnant Senior, « tous les sacrifices consentis par nos Héros de l'Indépendance se sont envolés en fumée ». Haïti est aujourd'hui un pays empreint de discrimination sociale, d'injustice, d'égoïsme où l'individualisme est roi.

D'autre part, si Dessalines était vivant aujourd'hui, « il empêcherait systématiquement le commerce du charbon de bois. Il aurait renvoyé dans leur section rurale tous les habitants des campagnes qui viennent s'installer à la capitale. »

La jeune gagnante de la catégorie Junior, Claudy Cooper, est encore plutôt radicale. Pour moi, nous confie-t-elle « si Dessalines était vivant aujourd'hui, je pense qu'il aurait lutté pour restaurer l'honneur sali d'Haïti.n Cela aurait été le sens de son combat. »

Il nous faut citer encore d'autres noms. Pour la catégorie Senior, ceux de Stanley Nerrette et de Camiline Desravines, respectivement 2ème et 3ème prix et pour la catégorie Junior, les noms de Medjinah Linn Alexandra et de Valmont Louidegie. Ils sont arrivés en deuxième et troisième position.

Six gagnants, deux lauréats. Le concours a reçu l'appui spécial de l'Ambassade du Chili à Port-au-Prince. Il a été organisé à l'occasion du 17 Octobre 2009, 203e anniversaire de l'assassinat du fondateur de la Nation haïtienne.

Lauréats et participants au Concours sur l'Idéal Dessalinien accompagnés de l'Ambassadeur du Chili et son épouse

Chacun des gagnants a reçu un certificat ainsi que le Dictionnaire Robert, édition 2010.

Une belle initiative de l'Association des Jeunes Impliqués Socialement. Il n'est pas difficile de se rendre compte du bien fondé d'une telle initiative.

Toute une génération de jeunes qui se sentent sacrifiés et qui regardent avec dégoût la disparition de valeurs auxquelles ils croient encore, comme le montrent les résultats de ce concours.

La cérémonie d'octroi des prix s'est déroulée le samedi 31 octobre à l'école St Louis de Gonzague.

Liberté de la Presse : Haïti gagne des points

HPN, 20 octobre 2009 - *Haïti a gagné 16 places au classement mondial de la liberté de la presse, selon un rapport publié ce mardi par Reporter Sans Frontières (RSF).*

Haïti figure à la 57ème place (ex-aequo avec le Burkina Faso, en Afrique) sur 175 pays, alors qu'il occupait la 73e l'année dernière, sur 173. La violence envers les médias a reculé et la presse ose davantage s'emparer de sujets sensibles, explique l'organisme de défense des droits de la presse.

Haïti n'est pourtant pas le champion de la Caraïbe. La Jamaïque (23e) et Trinidad & Tobago (28e) sont les deux pays les mieux classés de la Caraïbe insulaire. Ils ont tout de même reculé dans ledit classement puisque l'année dernière la Jamaïque était 21e et le Trinidad 27e.

La République Dominicaine, quant à elle, a dégringolé en raison d'un indice de violence élevé et d'une aggravation des procédures abusives contre les médias. De la 82e place, elle a chuté à la 98e, mais n'est toutefois pas le cauchemar des journalistes pour l'archipel, selon Reporters Sans Frontières. Ce serait plutôt Cuba avec la 170e position, la dernière pour tout le continent américain.

Haïti ne cesse de progresser dans le classement en question après avoir occupé en 2004 la 125e position. De la 117e place l'année suivante, elle passera à la 87e en 2006, la 75e en 2007, la 73e en 2008 pour être aujourd'hui à la 57e place.

Haïti menacé d'instabilité politique après la destitution du premier ministre

(... suite de la page 3)

Mme Pierre-Louis. La Mission, dont le mandat a été renouvelé pour un an à la mi-octobre, a alerté sur l'instabilité qui mettrait en péril *"les perspectives prometteuses en matière d'investissements et de création d'emplois"*.

Le premier ministre Mme Michèle Duvivier Pierre-Louis et le Ministre de la Justice Jean Joseph Exumé

LA CONFIANCE RÉTABLIE

Début octobre, l'ancien président des Etats-Unis Bill Clinton avait rassemblé plusieurs centaines d'investisseurs étrangers en Haïti. Emissaire spécial des Nations unies pour Haïti, il avait évoqué *"un grand moment d'opportunité"* grâce à la stabilité retrouvée.

Le premier ministre sortant, Michèle Pierre Louis, une économiste de 62 ans, a longtemps dirigé Fokal, une fondation (financée par la fondation de George Soros) qui a multiplié les programmes sociaux.

Plusieurs diplomates avaient exprimé leur préoccupation avant le vote contre Mme Pierre-Louis, qui avait gagné la confiance des bailleurs de fonds. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, avait même téléphoné au président Préval pour renouveler le soutien des Etats-Unis à Michèle Pierre-Louis, selon le *Miami Herald*. Plusieurs sénateurs réputés proches du chef de l'Etat ont mis en cause la gestion d'un fonds d'urgence de 197 millions de dollars accordés par le gouvernement vénézuélien dans le cadre du programme Petrocaribe après les dévastations provoquées par quatre ouragans en 2008.

"Si je dois sortir, je sortirai la tête haute", affirmait Michèle Pierre-Louis dans un message radiodiffusé, deux jours avant le vote de censure du Sénat. Cette femme réputée intègre a réclamé *"trois audits croisés pour faire la lumière sur ce programme d'urgence"*.

Jean-Michel Caroit

8772 NE 2 ème Avenue
Tél: 305 757 4915
FADKIKJ VARIETY STORE
LE MAGASIN POUR TOUTES LES OCCASIONS.
- Réception de paiement pour Bell South, FPL, GAZ, CABLE TV, BELL MOBILITY etc...etc...
- Connection téléphonique chez vous...

Ouvert
6 Jours
par
semaine:
8h30 am
à
7h30 pm

• Parfums
• Cellulars & Beepers
• Souliers et Sandales
• Produits pour la cuisine
• Cadeaux
• Tableaux
• Moneygram

• CD's (compas, Racine, Evangélique, Zouk, Français, Américain)
• Video's (Haitiens, Américains, Documentaires, Drams)
• Produits de beauté

LES JEUX DE BERNARD

C	H	E	I	R	E
G	R	O	S	S	E

Allez de **CHEIRE** à **GROSSE**, en utilisant des mots du du vocabulaire français, et ne changeant qu'une lettre par ligne.

Solutions de la semaine passée:

S	E	R	V	I	E
S	U	R	V	I	E
S	U	I	V	I	E
S	U	I	V	R	E
G	U	I	V	R	E
G	U	I	B	R	E
G	U	E	B	R	E

Mots Mélés

C	A	S	I	U	S	X	T	I	K	W	G	W	S	N
B	B	A	O	T	N	I	P	U	Y	O	L	T	K	J
F	I	G	B	T	Y	A	Y	A	T	O	U	R	E	L
Y	D	D	H	M	N	R	I	G	N	T	G	Y	S	E
V	A	E	E	A	R	A	K	U	P	Z	C	A	U	D
N	L	T	J	X	B	U	S	Q	U	E	T	S	A	F
F	V	A	S	W	U	Q	N	S	Y	N	P	B	R	Z
L	E	Y	H	E	N	R	Y	F	O	Z	Z	E	E	P
U	S	U	O	L	I	S	R	F	K	D	Q	U	Z	K
N	E	G	T	L	B	N	G	E	D	K	Q	Q	C	E
U	B	C	I	V	O	M	I	H	A	R	B	I	W	X
A	L	T	R	V	H	T	H	S	A	L	K	P	O	D
Q	S	E	D	L	A	V	C	M	S	R	Q	N	N	L
N	S	A	E	W	T	X	O	J	K	E	N	N	S	V
S	N	A	P	K	Q	K	T	L	I	N	M	P	U	E

Trouvez les 22 joueurs du FC Barcelone dans le carré ci-dessus

Solutions de la semaine passée

P	Y	R	E	N	E	E	S
T	A	U	L	A	R	D	E
O	K	■	■	P	E	U	R
L	U	■	D	P	■	L	E
E	S	■	R	E	■	C	I
M	A	■	A	R	G	O	N
E	■	I	V	O	I	R	E
E	N	F	A	N	T	E	S

SCRABBLE

Arrangez les sept lettres ci-dessous pour former un mot français

N I
E A A
K B

Solutions de la semaine passée

ANIMAUX

Visitez Haiti en Marche sur Internet au www.haitienmarche.com

Programme

Mélodie 103.3 fm

5h00 – 6h30 **Bon Réveil** en musique

6h30-7h00 **Au Pipirit chantant**
journal créole avec Louini Fontal

7h00-9h00 **Mélodie Matin** avec Marcus
Informations, Interview, Anecdotes, Humour, Analyses
Nos Chroniques :
L'Editorial de Marcus
Au Quotidien avec Elsie
La Chronique Littéraire avec Dominique Batraville
Les Sports avec Mario Bareau
Les Invités du Jour
Mélodie Matin chaque samedi est animé par Féquière Raphaël

10h-Midi **Le disque de l'Auditeur**
animation James Prédvil

12 :00- 12h30 **Le Midi**
informations avec Laury Faustin

12h30-2h00 **Lady Blues** avec Elsie
Jazz, Blues, Swing, Ragtime

2h00- 3h00 **C'est si Bon en chansons...**
Emission de chansons francaises

3h-5h pm **Le Bon Vieux Temps**
Retro-Compas
avec Doc Daniel et Captain Bill

5h00 **Le Journal de 5 heures**
avec Villette Hertelou

5h 30 pm **Mélodie & Company**
Développement durable
Mardi avec Bernard Etheart

7h-8h30 **Amor y Sabor** con Luciani

8h30- 9hoo **Soir Informations**

9h00 - 10h30 **Notre Grand Concert**
Lun. & Mer. : L'heure classique
Jeu. & Dim. : Jazz at Ten
Judy Carmichael reçoit ses invités

9h00 et au delà **Cavaliers, prenez vos dames**
(Samedi) 50 ans de succès populaires haïtiens

Mélodie c'est plus fort en Musique !

74 bis Rue Capois, Port-au-Prince, Haïti
Tél.: (509) 2221-8596 / 2221-8567 / 2221-8568 / 2221-0204 • Fax: (509) 2221-1323
E-mail: melodiefm@hotmail.com / URLL www.haitienmarche.com
Librairy of congres # 1SSN 1064-3896

www.melodiefmhaiti.com

En Bref...

(... suite de la page 2)

coopération en vue de faire face aux nombreuses urgences du pays et afin de maintenir Haïti sur le chemin du développent durable.

Peu avant l'interpellation de M. Pierre-Louis, l'OEA soulignait la nécessité de maintenir la stabilité

Quelques heures avant l'interpellation au sénat ce 29 octobre du premier ministre Mme Michèle Pierre-Louis, le secrétaire général adjoint de l'Organisation des États Américains (OEA), l'ambassadeur Albert Ramdin, a fait valoir la nécessité de maintenir la stabilité politique en Haiti.

Il est nécessaire que toutes les parties continuent de soutenir le processus de stabilité politique et d'appuyer le regain d'intérêt démontré par la communauté internationale, financière et commerciale à investir en Haïti, selon le diplomate.

Mr. Ramdin a fait ces déclarations lors d'une réunion à Washington du Groupe des pays amis d'Haiti, durant laquelle la situation politique et un éventuel changement de gouvernement voulu par les sénateurs du parti majoritaire et pro-présidentiel ont été évoqués par le représentant d'Haiti à l'OEA, Duly Brutus.

Le secrétaire général adjoint de l'organisation hémisphérique a indiqué que l'OEA continuera de suivre l'évolution de la situation politique en Haiti.

En même temps, l'OEA évalue la meilleure manière d'assister le Conseil Électoral Provisoire (CEP) dans l'organisation des élections législatives et présidentielles de 2010.

Le secrétaire général adjoint de l'OEA, qui joue le rôle de président du Groupe des amis d'Haiti, a annoncé que l'OEA et 4 autres institutions interaméricaines (IICA, OPS, PADF et BID) lanceront une plate-forme électronique pour l'échange d'informations sur le dossier haïtien. (Alterpresse)

Primature-Interpellation : Hillary Clinton et Francesco Gosetti en faveur de la stabilité

HPN, 28 octobre 2009 - Le représentant de l'Union Européenne en Haïti, Francesco Gosetti, s'est déclaré en faveur de la stabilité dans le pays tandis que la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a exprimé ses craintes au président Préval.

L'interpellation du chef du gouvernement et des membres de son cabinet arrive à un moment où l'Union Européenne négocie un appui budgétaire de 40 millions de dollars pour Haïti, selon ce qu'a indiqué Francesco Gosetti di Sturmeck.

« J'aurais préféré la continuité. Ce n'est pas seulement les ministres de l'Economie et de la Planification qui sont importants, il faut la présence de tous les ministres avec lesquelles on a travaillé sur les projets pour arriver au décaissement de ses fonds », a déclaré M. Gosetti.

Cependant le principal représentant de la Commission européenne en Haïti reconnaît que les sénateurs ont le droit de procéder à des changements de gouvernement à chaque fois qu'ils ressentent la nécessité.

Pour sa part, la Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a renouvelé le plein soutien des USA au chef du gouvernement haïtien, Michèle Pierre-Louis, selon ce que rapporte le Miami Herald. Le quotidien américain indique que la secrétaire d'Etat américaine s'est entretenue par téléphone avec le chef de l'Etat haïtien. Ce dernier a dit qu'il n'est pas impliqué dans la démarche des sénateurs de Lespwa (Espoir), la plateforme politique qui l'a porté au pouvoir et de laquelle sont issus les sénateurs interpellateurs.

Toujours selon le Miami Herald, des réunions se déroulent au Palais National et à la Villa d'accueil depuis lundi entre le président de la République, des membres du corps diplomatique, des représentants de la communauté internationale et le Premier ministre en quête d'une issue heureuse à cette crise qui s'annonce.

« Ils ne peuvent pas faire cela, ce n'est pas encourageant pour les investissements étrangers. Tout cela est très frustrant », a déclaré un ambassadeur qui a requis l'anonymat, rapporte le Miami Herald.

Politique : Appréhensions avant le vote de censure

P-au-P., 28 oct. [AlterPresse] — Au moment où des plans semblent se dessiner en matière économique, suite au défilé de nombreux investisseurs étrangers venus tâter le terrain en octobre 2009, de nombreux secteurs nationaux et internationaux redoutent les conséquences d'un vote de censure éventuelle du gouvernement de la première ministre Michèle Duvivier Pierre-Louis.

48 heures avant de répondre à une séance en interpellation du sénat de la république, prévue pour le jeudi 29 octobre 2009, le chef du gouvernement affirme vouloir sortir "la tête haute" sur les accusations portées à son encontre dans la gestion des 197 millions de dollars américains utilisés pour un programme d'urgence au lendemain des intempéries meurtrières et dévastatrices de 2008.

Citant quelques actions entreprises par son équipe en vue d'un changement dans la durée et d'un fonctionnement plus harmonieux de l'Etat, elle se félicite du changement de paradigme (modèle) apporté par son équipe dans la coopération avec Haïti.

L'Union européenne, en matière de fonds pour la gestion décentralisée, le Club de Paris, la

(EN BREF / p. 16)

Youn liv *Rony Joseph* : Pale Kare. Dizon pou tout okazyon

ak Maks Maniga*

Literati kreyòl la pa rete anplas ap balanse, l'ap mache. Editè Fekyè Vilsen / *Féquière Vilsaint*, *Educa Vision, Inc.,* voye fè-m kado youn ekzanplè liv Woni Jozèf / *Rony Joseph* la : **Pale kare. Dizon ayisyem pou tout okazyon** (2009), 298p. Kite-m kouri di kòlèg kreyolis la : mèsi anpil ! Se pa chak jou youn travay konsa parèt nan lari-a.

Kounye-a, m'ap rale sou liv la : li konmanse ak « Aladeriv » pou li fini ak « Zwazo menm plim menm plimay. » Antou, mwen jwenn youn bon valè antre, men anpil nan yo se mo konpoze. Chak antre vini ak youn istwa tout kout osnon lonng ki bay ekzanp jan yo sèvi avèk li.

Nan kat definisyon *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary* (2007) Pwofesè *Albert Valdman* nan bay pou **dizon**, nanpwen yoùn ki ta kapab konvni pou sa otè-a fè a. Jil Fèn / *Jules Faine* (1974) ta rele sa fraz osnon pawòl. Antouka, Woni Jozèf pote pou nou sa li rele **dizon**, men ki ta kapab : eskpresyon idyomatik, fraz, pawòl, tou.

Youn ekspresyon idyomatik - yo rele *idiom* an angle - se : youn pawòl yo dwe pran an antye san yo pa bezwen tradui chak mo ki ladan li kankou **kouto famasi** ki vle di : ipokrit.

Anpil nan dizon yo prezante nan youn fason anpil moùn pa konnen ; pran : '**damsara'**. Eske gan youn kote nan peyi-a yo rele 'madansara' : '**damsara**'? Peyi-a gran, vokabilè kreyòl la chanje.

Ti remak sa yo pa wete anyen nan valè liv la.

Otè-a mwen te rankontre nan 'Wounmble Koukouy 2009' la - youn nonm janti bèl mannyè – te di-m li vle amelyore premye travay li a pou lè editè *Féquière Vilsaint* ap pibliye youn lòt edisyon liv li a. Li te achte « *Mots créoles du Nord'Haïti…* » apre li te fin ekri « **Pale Kare**… » Mwen rekonmande-l liv *Yves Gérard Oliver* a : « Konprann konnen. Plis pase 1500 ekspresyon kreyòl ak sa yo vle di » (2002).

« **Pale Kare. Dizon ayisyen pou tout okazyon** » se youn liv ki kapab rann anpil sèvis ; epitou istwa ki mache ak chak antre yo enteresan. Yo ka fè youn lektè pase kèk bon moman.

_____

Max Manigat se otè « Patamouch… » (2006) ak « Sajès Ayisyen. Ansyen Pwovèb Kreyòl… » (2009).

x x x

De mo pou Maks maniga sou zafè tonmtonm (kalalou)

ak *Thony Delcy**

Monchè Pè Maks,

Travay memwa sa-a ou reyalize nan « *Mots créoles du Nord d'Haïti. Origines – Histoire - Souvenirs* » (2007) ou a merite chapoba. An verite si memwa-w pa te bon, dokiman yo pa t'ap sifi pou w'ta mete-l kanpe. Se laprèv lè nèg te jenn gason, plezi ak lòt bagay san enpòtans pa t' okipe lespri-a sèlman. Men, tout sa ki t'ap di, tout sa ki t'ap fèt nan antouraj yo ak nan anviwonnman-an te antre byen fon nan sèvo-a.

Si kèk grenn entèlektyèl nan tan pase yo te kite youn travay konsekan konsa, nan nenpòt ki domèn, nou t'ap gen youn eritaj kiltirèl ki pi rich. Nan non jenerasyon pa-m nan ak lòt k'ap vini yo, kite m'di-w youn gwo mèsi paske liv sa-a ap toujou rete youn referans, youn zouti efikas pou pou rechèch ak dokimantasyon.

Alòs, pandan pasaj mwen nan Bibliyotèk Nasyonal lòt jou, mwen te gen chans konsilte liv la. Nan feyte li, mwen tonbe nan paj 305 an premye, se konsa je-m al rete sou definisyon sa-a: « Tonmtonm lam veritab : *Purée de fruit a pain* ».

Mwen pa konnen kijan resèt sa-a fèt nan Nò, men definisyon sa-a depaman ak sa tonmtonm veritab la ye tout bon vre. Dayè, nan kwizin kreyòl la, lè w'di « pire » ou wè manje likid tankou sòs pwa konsa ; alòske, tonmtonm nan se youn pat ki menm jan ak farin yo mouye pou al fè pen oubyen bòy.

Avan m'rantre nan detay, fò m'di-w tonmtonm lam veritab oubyen tonmtonm kalalou, se youn manje prèske tout peyi-a konnen, menm nan zòn kote lam veritab la pa donnen. Moùn Jeremi ak moùn Okay, menm lè y' ap sèmante yo di tonmtonm, si tèlman yo renmen li. Kounye-a, nan lari Pòtoprens, machann, gason kon fanm, ak bak sou tèt, ap pwonmnen tonmtonm tankou mango ak zaboka.

Li enpòtan pou m' presize tonmtonm lam veritab pa manje san sòs kalalou gonbo. Se poutèt sa yo rele-l tou tonmtonm kalalou; se li ki fè tonmtonm nan desann san pwoblèm nan gòjèt ou.

Epitou resèt la senp wi:

Yo mete lam veritab la bouyi nan bon sèl ak tout po, lè yo fin koupe-l an tranch ; nan menm dlo-a tou yo mete gonbo-a bouyi. Pandan tan sa-a, pilon ki fin lave chavire tèt anba ; manch li kanpe king ap tann ; vyann bèf oubyen vyann kochon, krab, sirik ap netwaye; epis ap pile, kokoye ap graje, pimantad ap prepare pou y al fè yon tranpezon tèt chaje.

Yo drese lam veritab la nan youn bichèt oubyen sou fèy banann, lè l' fin kwit, pou l' ka frèt; epi, yo tou vide kalalou gonbo-a nan pilon pou yo byen pile-l jiskaske li vin dlololo. Apre, yo mete-l nan chodyè ki te gen tan sou difè ap tann ni ak lòt engredyan yo ladan. Pandan l'ap konsonmen, sant li fè dlo ap koule nan bouch moùn. Menm kote a tou, tranch lam, ki fin byen netwaye, ap ranmase kout manch nan pilon devan dèyè. Lè l' fin byen fen, jan yo vle-l la, enben, tonmtonm gen tan nan asyèt, sòs kalalou gonbo nan bòl; sa w tande a, se … tap glout. Se youn fason pou m'di-w yo pa kraze tonmtonm lam veritab anba dan, se byen tranpe tonmtonm ou nan kalalou w, epi lage nan gòj. Se sa ki fè gran manjè tonmtonm yo renmen di « tonmtonm kalalou floup. »

_____

* *Thony Delcy*, yon dokimantalis k ap viv Pòtoprens, diplome nan lekòl jounalis.

x x x

Repons Maks Maniga

Thony monchè,

Mèsi pou kout chapo a ansanm ak esplikasyon plis resèt tonmtonm ou voye pou mwen yo. Nan entèpretasyon pa w la, ou fè konmsi mwen te di : « tonmtonm lam veritab « se youn pire. Ou mal konprann mwen. Mwen tradui « « tonmtonm lam veritab » an franse : « *purée de fruit à pain.* »
Ou kontinye :
« Mwen pa konnen kijan resèt sa-a fèt nan Nò, men definisyon sa-a depaman ak sa tonmtonm veritab la ye tout bon vre. Dayè, nan kwizin kreyòl la, lè w di « pire » ou wè manje likid tankou sòs pwa konsa ; alòske, tonmtonm nan se youn pat ki menm jan ak farin yo mouye pou al fè pen oubyen bòy. »

Mo kreyòl « pire » w ap pale a ganyen plizyè sans nan lang nou, men an franse li pa vle di youn likid : sonje « *purée de pomme de terre*. » Kidonk, nou nan de nivo sans diferan seselon lang n'ap pale a. Dotanplis, ou rele tradiksyon-m nan « definisyon ». Li pa sa.

Dayè menm *Jules Faine* bay ekzanp sa yo nan *Dictionnaire français-créole* (Ottawa, 1974) li a :
« *PURÉE* : n. pire, lapire. f& Nou manje youn bon lapire malanga a midi a… pire ponm tè ; pire pwa […] pire pwa Frans ; tonmtonm.

Sans figire : pire, jenn, jennman, razè, razeris, lan boumba. »
(Mwen transkri sa Jil Fèn ekri a nan òtograf ofisyèl la.)
Ou wè pire, lapire se pa likid sèlman.

Ganyen youn lòt kote mwen ta pichkannen w : ou palede « nan kwizin kreyòl ». Adje ti gason ! Moùn Pòtoprens toujou vle pou kapital la se li ki Ayiti. Sa pa nòmal ! Kwizin Okap pa menm ak kuizin Okay osnon menm Bonbadopolis. San konte nou jwenn kuizin kreyòl Matinik, Gwadloup, Lwizàn. Si w di : « Nan kwizin kreyòl mwen konnen an » ou kente, men lè w lage pawòl la an blòk konsa, koze-a manke klè.

Mwen satisfè pou m'wè jenn jenerasyon-an ap travay sou lang ak lizaj Ayiti Toma.

Kenbe djanm !
Pè Maks

x x x

JOUNEN ENTÈNASYONAL KREYÒL-2009

TWAZYÈM WOUNMBLE KOUKOUY NAN MIYAMI

M'ap remesye tout Koukouy ki te fè deplasman vin nan selebrasyon jounen entenasyonal kreyòl-la nan Miyami. Sosyete Koukouy te òganize 3èm wounmble entènasyonal-li ki derape depi nan vandredi 22 Oktòb a minui rive nan dimanch swa 25 oktòb a minui. Delegasyon te soti Monreyal, Towonto, Konetikèt, Ayiti, Omstead. Nou te sanble pou de rezon: chita reflechi sou direksyon Mouvman Kreyòl Ayisyen-an ak Sosyete Koukouy depi kreyasyon-l an 1965 rive jouk jounen Jodi-a 2009. Sa fè 44 ane ekzistans. Dezyèm rezon-an se kesyon òtograf ofisyèl-la. Gen 30 ane depi gouvennman ayisyen-an bay lanng kreyòl-la youn òtograf ofisyèl. Nou te bezwen chita ak kèk lenguis ak kèk mounn k'ap fè rechèch sou lanng nan pou konnen nan ki pwen nou ye. Ki pwogrè ki fèt e ki enkonvenyan ki anpeche lanng kreyòl-la evolye kòmsadwa.

Aktivite yo te dire 2 jou byen plen. Depi nan vandredi envite yo te sanble kay Man Lizo. Nan samdi maten, nou te sanble nan *Little Haiti Cultural Complex* -la . Apre sesyon sou aktivite Koukouy yo nan chak zòn yo, nou sanble ak youn ekip lenguis, chèchè ki te gen ladann: doktè Gerard Fererre, pwofesè Dimitry Hilton, JR Cadely, JR PLacide, Ernst Mirville, Fequiere Vilsaint, Max Manigat, pwofesè Roger Savain, Emile Celestin Megie, Pierre Vernet…

Diskisyon te chita antwòt sou pwoblèm mete osnon wete tirè ak apostwòf kozman relatif "ke" franse-a ki rantre nan kreyòl-la, " I " nazalize, kreyasyon mo nèf, etsetera.

Anpil bèt tonbe. Pozisyon lenguis yo pa te twò lwen younn ak lòt; se konsa gen ti konpwomi ki fèt ki mande pou nou kontinye ak menm òtograf ofisyèl-la ki di nou gendwa mete - osnon - wete apostwòf ak ti tirè si nou vle. Men gen nan ka Lenguis yo di li pa nesesè. Kanta pou son nazalize yo, lenguis yo ta sanble dakò pou nou pa kreye okenn siy dyakritik pou tradui son nasalize-a. Baze sou rezilta diskisyon yo, Sosyete koukouy ap prepare youn deklarasyon ofisyèl. Anfen nou ta kab di se te youn bon diskisyon ki te monte byen wo nan domèn lasyans lenguistik

Nan dimanch Koukouy te sanble pou diskite sou Pawòl Kreyòl premye revi literè nan lanng kreyòl ayisyen. S'oun revi kolektif ki pran youn ane preparasyon. Nou te fè vant siyati-a nan dimanch apre-midi. Nou pran desizyon pou nou pibliye dezyèm revi-a nan 6 mwa. L'ap gen menm fòm liv la, mwens paj, tèm prensipal la se pral pwezi kreyòl

Nan aswè, atis koukouy ak lòt atis sipotè te sanble nan oditoriyòm tou nèf ki nan Little Haiti-a pou youn sware atistik Apre youn prezantasyon sou lanng kreyòl la ak *Michel Ange Hyppolite, Sheila Austin ak Pierre Vernet,* pati kiltirèl la derape ak koral koukouy nan youn omaj pou peyizan yo sou direksyon Kiki *Wainwright.* Apre youn bèl powèm Konbit (Wanègès) anbyans lan kontinye ak youn dans konbit kote atis chantè *Yvette Leblanc ak Yonie Marcel* esprime yo ak chante, danse , pwezi . Nan dezyèm pati-a te gen *Andre Fouad ak Jesler Mesidor , Edeline Clermont, Yolande Thomas* ki te di youn bèl tèks sou Pòtoprens nan tan lontan (Ralba ekri). Nou fini ak youn tranch pyèsteyat *Gouverneurs de la rosee* (mèt Lawouze) Youn tèks Jan Mapou- Paula Pean ak *Janjan Dezire* nan wòl Manuel, *Kiki Wainwright an wòl Byeneme; Jeanette Gregoire nan wol Anayiz, Gary nan wol Larivwa, Nadege Etienne, Rose st Jean, Josemith, Mikette Wainwright, Marie Florence* …nan wòl fanmiy Doriska, *Ernst Registre* nan wòl Jèvrilyen. Apre teyat la, nou te envite piblik la al pran youn ti kolasyon ak nou.

Wounmble –Koukouy 2009-Oratè yo: Sheila Austin,(edikatè) Michel-Ange Hyppolite(edikatè) ak Pierre vernet- (Dwayen). Dwayen-an mande pou nou veyatif. Nou dwe pare pou bloke tout panzou, tout konplo k'ap monte pou eliminen akizizyon ki fèt nan lanng kreyol-la nan 30 dènye ane yo (deklarasyon P. Vernet nan Miyami 25 Oktòb pase nan oditoryòm Little Haiti Cultural Complex)

Mélodie Matin
Sur
Mélodie 103.3 fm
www.radiomelodiehaiti.com

ADOMI PURCHASING AGENCY
Tel. : 786-457-8830 • Fax: 305-756-0979 • e-mail pasacalia@aol.com
POUR TOUS VOS ACHATS: Equipements pour construction
Pièces de voiture / Camion / Equipement médical
Par avion ou par bateau

MV MONARCH QUEEN

MEN YON GWO BATO K AP POTE TOUT MACHANDIZ OU TOUPATOU

KI VWAYAJE CHAK 15 JOU POU BWOTE MACHANDIZ OU DIREK AN AYITI SOU WAF ST MARC , GONAIVES & CAPE HAITI

LI BWOTE KONNTENE, BWAT PEPE, KAMYON MACHIN EK-SETERA

GONAIVES HAITI

CAPE HAITIEN HAITI

ST MARC HAITI

Rele (561) 845-7590 or (561) 845-8330

Fax (561) 845-7592 or (561) 842-9398

Toll free 1-877-845-8330 or 1-877-845-7590

Se Sel koneksyon gwo bato ou genyen nan Palm Beach la

Direction: I-95 to Exit No. 74 (45th Street) East to Congress Ave, to North on Congress Ave to Martin Luther King Jr Blvd go East on MLK Blvd (making right hand turn) this Rd takes you straight to the Port of Palm Bch

As soon as you go over Old Dixie Hwy , before Guard Shack Make 1st Left hand turn you will see our Sign

Under New Management

En Bref...

(... suite de la page 14)

Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement (Bid) qui ont décidé d'alléger pour plus d'un milliard de dollars américains la dette externe d'Haïti, celui-ci ayant satisfait à certaines conditionnalités, l'Agence américaine pour le développement international (Usaid) qui a pu réviser son approche d'aide, à la suite de diverses réunions, figurent parmi les bailleurs qui semblent faire confiance à l'équipe de Michèle Pierre-Louis.

Ce sont principalement des sénateurs (partenaires politiques du président René Préval) du regroupement majoritaire "Lespwa" (Espoir), dont beaucoup ont été investis en septembre 2009, qui entendent censurer le gouvernement à seulement un mois d'application du nouveau budget pour l'exercice fiscal (octobre 2009 – septembre 2010). Aucun indicateur ne montre que ces "nouveaux" sénateurs, alliés à d'anciens sénateurs d'autres partis, ont pesé l'impact que peut avoir sur le pays l'absence d'un gouvernement (représentatif) en cette fin d'année 2009.

Dans quelle mesure un gouvernement qui liquide les affaires courantes peut prendre des décisions engageant le pays sur le long terme ? Y a-t-il un plan, envisagé par la Présidence, de mener des actions en dehors du Parlement ?

Haïti en Marche

Port-au-Prince
100 Avenue Lamartinière (Bois Verna)
Tel.: 2245-1910, Fax 2221-1323

Miami
173 NW 94th Street, Miami, Florida 33150
Tel. 305 754-0705 / 754-7543 • Fax 305 756-0979

New York (914 358-7559) • Boston (508 941-6897)
Montréal (514 337-1286)

email : melodiefm@hotmail.com
haiti-en-marche@hughes.net • URL : www.haitienmarche.com
Library of Congress # ISSN 1064 - 3896

Printed by Southeast Offset : (305) 623-7788